



FDC 40

FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DES LANDES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DES LANDES

Procès-Verbal de l'Assemblée générale
tenue le 15 avril 2023
à Pontonx-sur-l'Adour

La séance débute à 09 heures 20

Jean-Luc DUFAU : Votre attention, s'il vous plaît. Un petit morceau de trompe pour introduire, merci.

Instant musical de cornes.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Mesdames, messieurs, chers amis, bonjour. C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons dans les Arènes de Pontonx pour notre Assemblée générale 2023 après quelques années difficiles. Avant de débiter nos travaux, je vous propose qu'en mémoire et en guise de remerciement à nos amis chasseurs disparus, nous leur dédions une minute d'applaudissements. Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci. Que Saint-Hubert veille sur eux. Je vais maintenant demander à Monsieur le Maire de nous rejoindre et je vais lui donner la parole. Monsieur le Maire de Pontonx nous accueille aujourd'hui et a tout mis en œuvre avec l'aide, bien sûr, des chasseurs locaux et des services de la ville pour que cette Assemblée générale se passe le mieux possible. Je les remercie très sincèrement. À vous, Monsieur le Maire.

Dominique UROLATEGUI, Maire de Pontonx-sur-l'Adour : Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue à Pontonx-sur-l'Adour. Pour certains c'est peut-être une habitude, sauf l'année dernière où l'Assemblée générale départementale s'était un peu excentrée, mais restait quand même dans notre zone de tir de Morcenx. Je salue Madame la Préfète pour sa présence, le Sénateur et la Sénatrice des Landes et les conseillers départementaux, ainsi que toutes les personnalités ici présentes. Je remercie Monsieur le Président de la Fédération d'avoir choisi Pontonx pour cette Assemblée départementale.

Pontonx, pour ceux qui ne connaissent pas, est une commune de 55 kilomètres carrés avec quelques pépites qui trouvent toute leur place et toute leur signification aujourd'hui encore par le fait d'être réunies ici. Vous êtes un peu dans un système d'agora, dans des arènes. Même si c'est une salle polyculturelle à l'origine, il reste sous vos pieds, pour ceux qui sont en bas, la piste des arènes de Pontonx avec des courses landaises et quelquefois des novilladas.

Pontonx, c'est aussi une belle opération intervenue il y a 30 ans avec les chasseurs de la Fédération, les chasseurs locaux, les fonds européens, d'État, etc. pour 100 hectares de Barthes, 100 hectares de réserve naturelle. C'est aujourd'hui une belle opération mettant en valeur toute la nature, les oiseaux, la biodiversité que chacun peut découvrir, notamment les nouvelles populations qui débarquent dans notre ruralité et qui prennent un peu conscience que c'est une bonne chose quand la nature est préservée par les chasseurs.

Je m'arrêterai là, en remerciant tout particulièrement l'ACCA de Pontonx, son Président, Pierre CLAVERIE et les 150 chasseurs locaux qui ont tout fait avec la Fédération pour que cette matinée et une bonne partie de l'après-midi se passent dans la bonne ambiance et la convivialité, une des valeurs de notre département et de notre région. Bons travaux et bonne matinée, merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Monsieur le Maire. Je déclare cette Assemblée générale 2023 de la Fédération départementale des chasseurs des Landes ouverte.

Je remercie très sincèrement l'ensemble des personnalités présentes : Madame la Préfète, Madame la Sénatrice Monique LUBIN, Monsieur le Sénateur Éric KERROUCHE, Messieurs les Députés Fabien LAINÉ, Boris VALLAUD qui va très certainement nous rejoindre, Monsieur Lionel CAUSSE est représenté par Monsieur Jean-François BROQUÈRES, Maire de Tartas. Ensuite, Monsieur Éric SARGIACOMO, conseiller régional, merci. Monsieur Paul CARRERE que j'ai aperçu, Vice-Président du Conseil départemental des Landes, ainsi que Madame Lucie TAVERNE de la direction de l'environnement. Monsieur Denis LAFARGUE, représentant de la Chambre de l'agriculture, Monsieur Michel LARRÈRE, représentant FDSEA, Monsieur Richard DESBIEYS, Lieutenant-Colonel du SDIS des Landes. Merci à lui d'être parmi nous.

Ensuite, les présidents et représentants des fédérations de chasse présentes. De mémoire, Monsieur Philippe ETCHEBEST du 64, Monsieur Jean-Marc DELCASSO du 65, Monsieur Thibault VARENNE du 33, Monsieur Yves CHETANEAU du 24 et Monsieur Patxi CABANTOUS de Charente, directeur technique.

Je salue également nos intervenants qui monteront parmi nous tout à l'heure et la presse avec les journaux *Sud-Ouest* et *France Bleu Gascogne*.

Je dois excuser Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée, Madame Nadine CHEVASSUS, directrice de la DDTM des Landes, Madame Marie-Hélène CAZAUBON, Présidente de la Chambre de l'agriculture que Denis représente, Monsieur Éric CONSTANTIN, directeur de l'ONF, Madame Christelle GACHERIEU, Monsieur Dominique GRACIET, Président d'Esprit du Sud, représenté par Monsieur Pierre LEPARRE. Ensuite, Monsieur Patrice

LARTIGUE, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Madame Véronique MABRUT, directrice de l'agence de l'eau Adour Garonne, Monsieur Kévin POUYSÉGUR, Président des jeunes agriculteurs et des collègues présidents qui n'ont pas pu être parmi nous dont Monsieur Bruno MEUNIER, Président de la Fédération régionale et de Charente, Monsieur Christophe BOUYER de Charente-Maritime, Monsieur Serge CASTÉLAN du Gers.

- **Approbation du procès-verbal de constat du 11 avril 2022 suite aux votes électroniques dématérialisés en lieu et place du PV de l'assemblée générale.**

Jean-Luc DUFAU : Conformément aux statuts et sûrement grâce aux progrès techniques, vous avez voté les différentes résolutions par le biais de l'espace adhérent de la Fédération. Ce vote est validé par huissier de justice et sera conforté par un rapport de conformité comme l'an passé. Ce dispositif mis en place à cause de la COVID nous permet d'être plus efficaces et de laisser davantage de temps aux rapports et aux débats. Avant de faire le résumé des résultats et de prendre connaissance des rapports financiers, nous allons un peu bousculer les codes cette année puisque c'est notre secrétaire général, André LAILHEUGUE qui va ouvrir le bal avec son rapport moral.

Applaudissements.

- **Rapport moral du secrétaire**

André LAILHEUGUE : Merci, Monsieur le Président.

« Madame la Préfète,

Madame et Monsieur le Sénateur,

Messieurs les Députés,

Monsieur le représentant du Conseil Départemental,

Monsieur le représentant du Conseil Régional,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'ACCA,

chers Amis,

Il me revient la lourde tâche de démarrer nos travaux de la matinée.

Mais pas d'inquiétude, je vais m'efforcer d'avoir des propos concis, et d'aller à l'essentiel.

Il est d'ailleurs difficile de résumer l'action de votre fédération sur une année, en quelques minutes.

Pour cela, je vous invite à découvrir notre rapport d'activité qui vient de vous être distribué, qui vous détaillera l'ensemble de notre activité 2022.

J'en profite au passage pour remercier Mickaël LESBATS, notre Directeur adjoint à la tâche sur ce rapport, et qui nous permet tous les ans d'avoir une réelle visibilité sur l'action de la Fédération landaise.

Je vais cibler mon exposé sur les faits marquants de l'année écoulée.

Comment ne pas débiter par la formidable mobilisation des chasseurs sur les incendies qui ont touché le Sud-Ouest l'été dernier ?

Je salue d'ailleurs ici la présence du Lieutenant-Colonel DESBIEYS, Directeur Opérationnel du SDIS 40.

Vous avez été exemplaires !

Nous avons fait une démonstration factuelle et indiscutable de l'intérêt que nous portons à notre territoire, à nos terres sur lesquelles nous évoluons et bien sûr sur lesquelles nous pratiquons notre culture cynégétique.

Devant cet engagement hors norme de votre part, la Fédération ne pouvait pas rester inactive.

Vous étiez au feu avec les pompiers et nous, nous avons essayé d'apporter un peu de réconfort en soulageant les équipes de bénévoles sur place.

Ainsi, grâce à une impulsion inarrêtable de notre Président, la Fédération avec ses administrateurs et ses salariés, nous sommes allés sur la commune de Mano préparer et servir des repas à nos soldats du feu.

Il serait restrictif de parler de cela sans remercier ici publiquement et du fond du cœur, tous les acteurs qui nous ont aidés à monter cette opération citoyenne.

Nous remercions tout particulièrement les centres Leclerc pour avoir répondu immédiatement présents.

Je remercie aussi Vanessa, notre administratrice courageuse qui a fourni nombre de repas. Vanessa la Chasse landaise est avec toi.

Excusez cet aparté, mais ses proches comprendront.

Merci à la Ferme des Vallons qui a ravi des pompiers presque surpris de déguster un rougail chaud et épicé, parfait pour repartir au combat.

Je n'oublierai pas les "gueules" noircies des pompiers ces jours-là.

Je n'oublierai pas non, plus les silences assourdissants des donneurs de leçons en chef, où n'importe quel citoyen un tant soit peu averti y verra la démonstration de leur inconsistance sur le terrain, de leur mépris des réalités rurales et environnementales, et dont l'existence est seulement focalisée sur le buzz médiatique.

Concernant les médias et la communication, j'en profite pour remercier Jean-Baptiste BALLION qui nous a fait un montage vidéo "biste eyt" et qui a pu être diffusé et fortement relayé. Pour celles et ceux qui ne l'avaient pas vu, prenons une minute pour la revoir. »

La vidéo est projetée

Applaudissements.

André LAILHEUGUE : « 2022, c'est aussi l'année de notre nouvelle équipe, et la mise en place d'un fonctionnement que l'on souhaite dynamique, efficace et au service de la chasse populaire landaise.

Pour cela, votre fédération représente vos intérêts à tous les niveaux. Localement au travers de son implication dans l'ensemble des commissions départementales.

À la Région également, avec plusieurs sièges dans les instances ad-hoc, mais aussi au niveau national où nous sommes administrateurs à la Fédération Nationale et représentant au Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage où toutes les décisions relevant de la chasse sont votées.

C'est ainsi que nous avons validé par exemple, Madame la Préfète, le projet de règlement de la Réserve Nationale Naturelle d'Arjuzanx le 29 mars dernier.

Comme quoi les chasseurs n'ont jamais été opposés à une protection pragmatique, lorsque la population locale est associée à la réflexion et les usages préservés.

Car oui, nous sommes des défenseurs de l'environnement.

Qualificatif que nous revendiquons et que nous avons démontré une nouvelle fois cette année par la reconduction de l'arrêté instituant la Fédération des chasseurs des Landes comme association de protection de l'environnement par Madame la Préfète TAHERI. Nous sommes agréés depuis 1978, 45 ans d'action.

C'est-à-dire que dans le département des Landes, nous sommes de loin, l'une des premières associations agréées.

Il paraît que certains n'aiment pas qu'on le rappelle, mais vous connaissez notre côté taquin...

Dans les évènements marquants cette année, il y a les travaux en anticipation que votre fédération mène visant à maintenir l'utilisation de la chevrotine dans notre département.

Je crois qu'il est désormais inutile d'argumenter sur les qualités de cette munition, tant au niveau balistique, qu'en termes de sécurité à la chasse.

Pour autant, malgré une boîte à outils nationale tant annoncée et tant promise — Jean-Luc en parlera —, nous sommes obligés de construire tous les ans un dossier pour son renouvellement.

Mais avec cette année une contrainte supplémentaire, celle d'anticiper la réglementation européenne qui va nous interdire progressivement l'utilisation du plomb dans les munitions de chasse.

Il était hors de question de rester passif !

Comme lors des premières expérimentations en 2009, puis en 2018 et maintenant en 2022, nous avons fait appel à des experts reconnus en balistique, et pas des moindres, pour tester nos chevrotines 21 grains.

L'enjeu est de trouver une chevrotine de substitution, donc pas en plomb, aussi efficace, aussi sécurisante et non abrasive pour les armes.

Eh bien, nous sommes en passe de réussir.

Après un test en conditions contrôlées au stand de tir de Saint-Jean de Marsacq, en présence du Banc d'épreuve de Saint-Étienne et de notre expert, nous avons pu tester — très techniquement et non sans mal, vu les conditions très particulières du terrain —, cette munition à base de Tungstène sur une battue dans le site de la Réserve d'Arjuzanx.

Je tiens à saluer et remercier d'une part le courage et le pragmatisme de nos élus départementaux pour avoir soutenu cette initiative.

Paul, c'est important que vous soyez à nos côtés.

Mais je souhaite en profiter pour remercier Xavier CHAUBY, salarié de la Réserve, et qui œuvre tous les ans à rendre cette régulation des sangliers efficace sur la réserve. Merci Xavier !

Mesdames et Messieurs, je ne résiste pas à vous donner en anecdote l'un des arguments du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, prétextant un risque de piétinement des chasseurs lors de la battue du site pouvant affecter le milieu...

Piétinement des chasseurs... À Arjuzanx... La preuve par l'image... »

Une vidéo est projetée (une photo ?)

André LAILHEUGUE : *« Effectivement, le milieu est parfois piétiné... Mais pas par nos chasseurs qui contribuent justement au respect des équilibres !!!*

À ce stade, nous attendons d'un jour à l'autre le rapport d'expérimentation définitif afin de le porter au Ministère.

Je dois vous avouer que nous sommes confiants.

Ce dossier est directement en lien avec la question du plomb à la chasse. Mes chers amis, il est vrai et certains d'entre vous peuvent nous le reprocher, nous n'avons pas communiqué sur cette menace... Parce que nous ne savions pas quoi dire... et encore aujourd'hui cela reste flou !

Oui, la loi interdisant l'utilisation, mais aussi le port du plomb en action de chasse dans les 100 mètres d'une zone humide est passée.

Nous avons reçu la circulaire d'application le 14 février 2023... Bonne saint valentin !

Vous dire que l'on utilisera le plomb comme avant serait vous mentir. Quelles seront les réelles applications pour la saison prochaine, il est encore trop tôt pour le dire.

Des négociations âpres sont en cours, des pays pourtant soi-disant modèles ont complètement fait machine arrière. Je pense aux Pays du Nord qui se remettent à utiliser le plomb de chasse. Au niveau national, nous demandons une cartographie précise des lieux d'interdiction.

Dès cet été, en collaboration avec l'OFB, nous ferons le maximum d'information avec les éléments dont nous serons en possession.

Je reste fidèle à ma devise de parler-vrai.

C'est malheureusement tout ce que je peux vous dire à cet instant.

Du plomb, j'ai la transition toute faite pour un autre dossier qui nous occupe désormais quotidiennement.

Je veux parler du SIA, le système d'Information sur les Armes. Le contexte sécuritaire actuel et passé ne nous laissait aucun doute sur l'obligation de déclarer nos armes, nous, détenteurs légaux et responsables.

Entre nous, et confidence, il se dit que notamment à Marseille, il n'y a pas de déclaration où devrait figurer certaines armes. Allez comprendre ! »

Applaudissements.

André LAILHEUGUE : « Les services de la Préfecture nous annoncent plus de 7 000 comptes créés dans le département.

Consciente de ces difficultés, la FDC40 a mis en place un service d'aide à la déclaration permanent et gratuit.

Ce sont désormais 8 rendez-vous quotidiens réalisés grâce à celle qui devient une icône, sur les réseaux sociaux Mathilde, qui doit commencer à rougir par là et qui fait un travail incroyable avec un professionnalisme indiscutable. **Écoutons.** »

Une vidéo est projetée.

Applaudissements.

André LAILHEUGUE : « J'ai néanmoins noté une diminution du nombre de boîtes de chocolat à l'accueil, n'hésitez pas, cela fait toujours plaisir. Forts de ce succès, nous décentralisons ce service et allons sur le territoire pour éviter de venir jusqu'à Pontonx.

Ce fut d'abord Ondres, Vert, et d'autres dates vont venir.

Nous pensons savoir par contre qu'une rallonge nous serait accordée. C'était au départ le 1er juillet 2023, cela devrait être le 1er janvier 2024. Nous savons prendre nos responsabilités.

Je veux maintenant évoquer rapidement un sujet qui me semble insupportable, celui du traitement de la venaison.

Le département des Landes c'est peu ou prou 14 000 chevreuils, 18 000 sangliers et 1500 cerfs et biches.

Toutes les ACCA ou presque sont désormais pourvues d'un centre de collecte déclaré auprès des services de la DDETSPP40.

Il y a un formidable dossier de valorisation locale qui est bloqué ou du moins ralenti par ou un manque de moyens, ou des freins administratifs incompréhensibles.

Nous connaissons la réglementation, et demandons simplement que les structures pouvant bénéficier de l'agrément gibier puissent l'avoir avant le siècle prochain. Je pense à l'abattoir d'Hagetmau notamment.

Nos ACCA, mais aussi nos prestataires sont en mesure de transformer la venaison. Je salue la présence de Maxime PASTAU avec sa gamme de produits Gabaiti, que je vous recommande. À la fin de cette Assemblée, vous pourrez goûter quelques mets ultras locaux et ultras naturels qu'il a préparés. Vous auriez tort de vous priver.

Mais pour cela, nous avons besoin de ces fameuses estampilles sanitaires.

Il m'est déjà très pénible de voir du magret polonais dans nos étalages, mais il m'est aussi pénible de voir saucisson de sanglier de Roumanie. Alors que nos ACCA ont toutes les peines à écouler leur venaison locale du fait de ces blocages.

Juste un mot sur l'action juridique de votre Fédération. Nous le rappelons, la Fédération se portera systématiquement partie civile sur toutes les infractions de chasse. Nos avocats-conseils, ici présents, et que je remercie pour la qualité de leur travail, iront systématiquement devant les tribunaux si l'un de nous traverse la barrière. Il en va de notre crédibilité ! Mais cette crédibilité va aussi dans le sens de la défense de la chasse et des chasseurs, même si votre Fédération est la seule Fédération départementale à ester en justice contre la Fondation Brigitte Bardot pour sa campagne d'affichage aussi scandaleuse qu'injurieuse. Le juge retiendra la liberté d'expression, nous sommes obligés d'en prendre acte, mais attention, le signal a été clairement reçu, nous ne laisserons rien passer !

Enfin, je finis mon rapport en tournant une page, celle d'Alca Torda. Vous avez dû le voir dans la presse, le centre de soins de la faune sauvage créé par la Fédération et porté par notre défunt président Jean-Roland BARRERE s'est transformé en Paloume.

Paloume est désormais une association à part entière, dans laquelle la Fédération reste bien entendu fortement engagée.

Nous souhaitons un bel envol à cette nouvelle association landaise où les chasseurs landais montrent une nouvelle fois leur attachement à leur territoire, et environnement.

Je ne souhaite pas être plus long, Jean-Luc DUFAU aura bien d'autres sujets, dont celui des chasses traditionnelles, qui n'a de cesse d'occuper nos services.

Je vous souhaite une excellente assemblée et vous dis à tout à l'heure.

Merci de votre attention. »

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, André. Nous allons maintenant passer à la partie que vous attendez tous avec impatience, la lecture des comptes avec notre trésorier Serge DUPOUY qui a la lourde tâche de succéder à François DUSSARPS, notre ancien trésorier. À toi, Serge et bon courage.

- **Rapport de gestion du trésorier.**

Serge DUPOUY : Merci, Jean-Luc.

« Madame la Préfète,

Madame et Monsieur le Sénateur,

Messieurs les Députés,

Messieurs les représentants du Conseil Départemental et du Conseil Régional,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'ACCA,

mes chers amis

Pour la première fois depuis mon élection, je vais vous présenter :

- *les réalisations pour l'exercice comptable 2021/2022, clos au 30 juin 2022 ;*

- ainsi que le budget prévisionnel 2023/2024 étudié et voté par le Conseil d'Administration de la Fédération, que nous avons soumis à votre approbation par le biais du vote électronique.

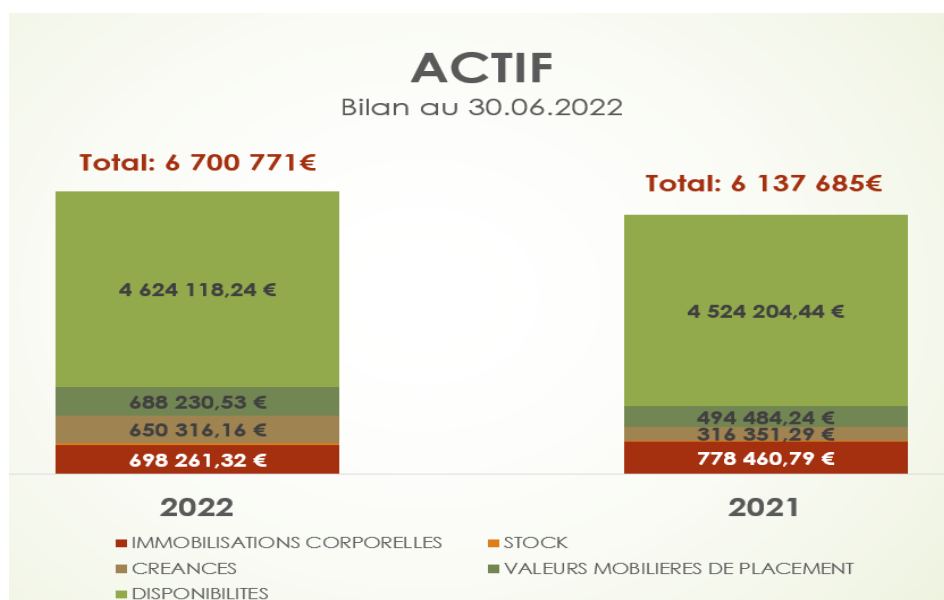
La situation financière de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes reste plutôt satisfaisante, mais demande à l'habitude une gestion rigoureuse et contextuelle, limitant au maximum les écarts de budget.

ACTIF	30/06/2022	30/06/2021	PASSIF	30/06/2022	30/06/2021
Immobilisations corporelles	698 261 €	778 460 €	Capitaux	4 664 256 € Général : 607 727 € Dégâts : 87 181 €	3 947 726 € Général : 529 412 € Dégâts : 426 271 €
Stock	39 844 €	24 183 €	Subvention d'investissement	136 037 €	186 941 €
Créances	650 316 €	316 351 €	Fonds dédiés et Provisions	1 457 609 €	1 664 913 €
Valeurs mobilières de placement	688 230 €	494 484 €	Dettes à court terme	442 865 €	338 102 €
Disponibilités	4 624 118 €	4 524 204 €	TOTAL	6 700 771 €	6 137 684 €
TOTAL	6 700 771 €	6 137 684 €	TOTAL	6 700 771 €	6 137 684 €

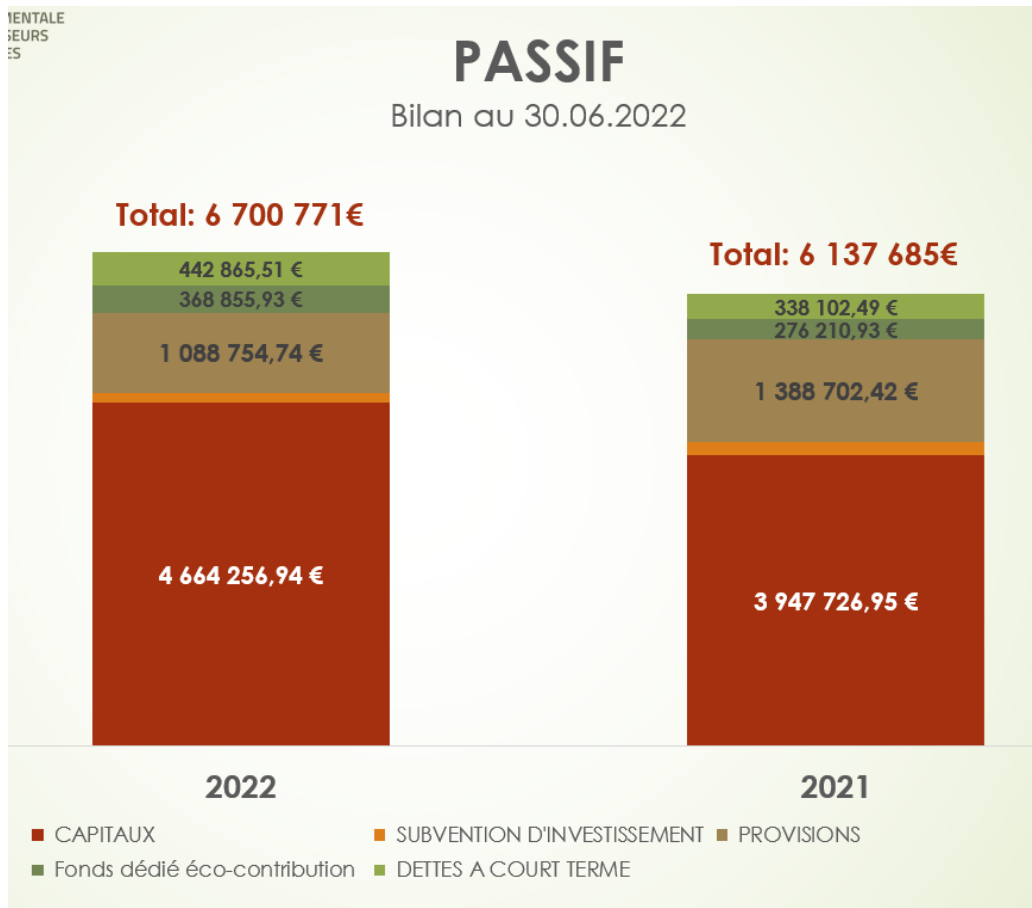
(À 1 € près d'arrondi) Le bilan simplifié au 30 juin 2022 fait apparaître les éléments suivants :

À l'actif :

Il est à noter une diminution de la valeur des immobilisations corporelles du fait des amortissements de la campagne, une augmentation des créances et une progression des VMP et de la trésorerie.



Au passif :



Les réserves ont augmenté par rapport à 2020/2021.

Ces réserves comprennent :

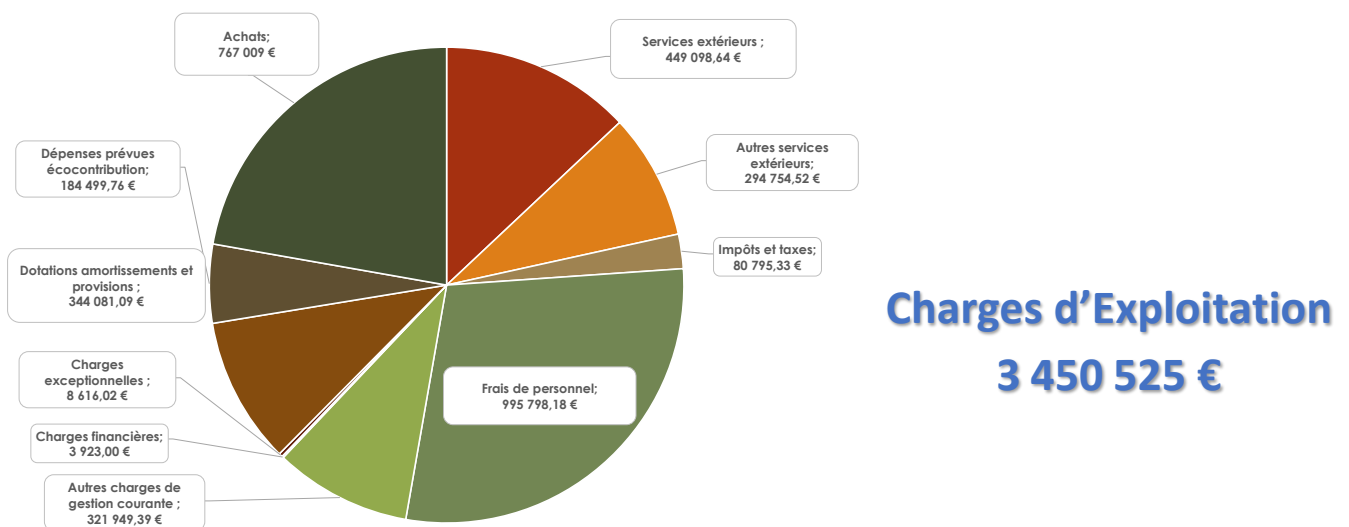
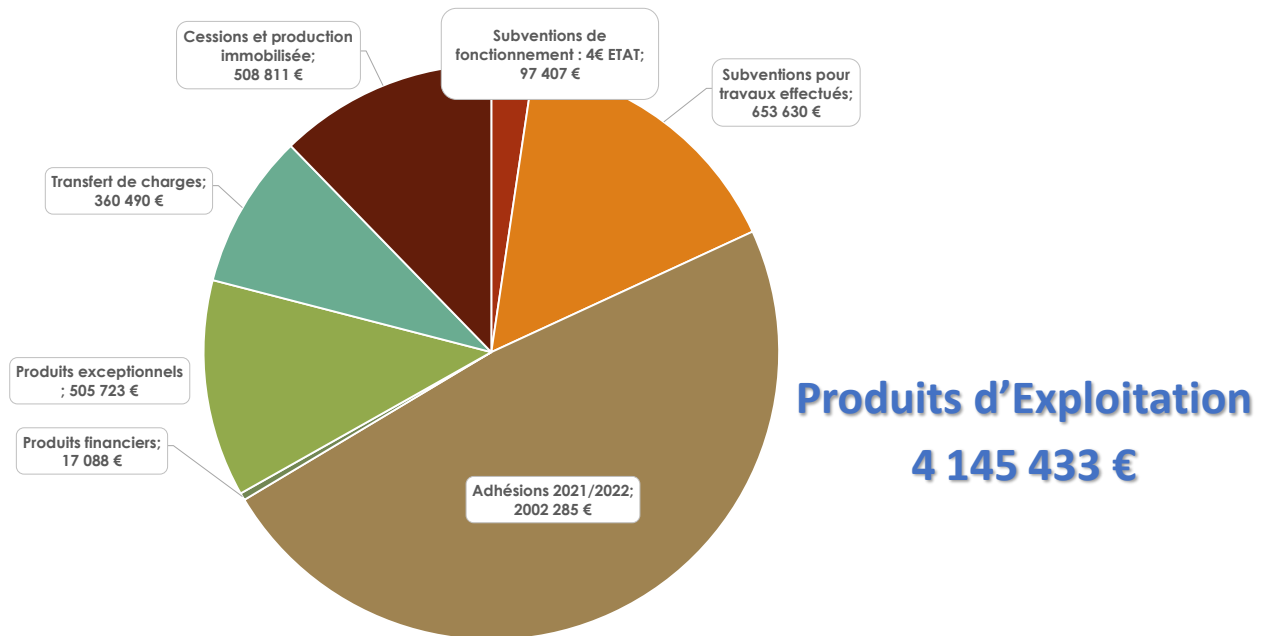
- *Les capitaux propres ;*
- *L'affectation du résultat de l'exercice de chaque année ;*
- *Le résultat global 2021/2022 (Fédération et dégâts de gibier) est de + 694 908 €.*

Le résultat qui sera commenté par établissement et que nous vous avons proposé d'affecter aux réserves de la Fédération. Il se décompose ainsi :

- *- la fédération et le centre de sauvegarde de la faune sauvage pour + 607 728 € ;*
- *- et les DÉGÂTS à fin juin 2022 pour 87 181 €.*

Les subventions d'investissement, les provisions ont diminué tandis que les dettes ont augmenté.

Le résultat général est le suivant :



Je tiens à vous alerter sur la diminution chronique du nombre de chasseurs comme chaque année malheureusement : 17 785 en 2022/2023 contre 18 495 en 2021/2022, soit 3 % en moins.

Voilà maintenant 5 ans que le bénévolat des administrateurs de la fdc40 est chiffré pour un total de 944 heures en 2021/2022, soit une évaluation financière de 30 446 €.

Pour le compte dégâts de gibier, le montant total des dépenses s'élève à 1 037 206 €, dont 868 194 de dégâts indemnisés aux agriculteurs pour 2021/2022, mais aussi pour les exercices précédents.

Les recettes s'élevant à 1 124 387 € comportent :

- *pour l'essentiel la vente des bracelets plan de chasse pour un total de 475 978 € ; 2021/2022 étant la 2e année du triennal pour le chevreuil, 30 % de l'attribution totale*

a été distribuée et facturée. Cette recette constitue toujours la principale ressource de la comptabilité de dégâts ;

- 93 834 € d'aide de l'État relative au plan de résilience 2022 ;
- 62 655 € de subvention exceptionnelle du conseil régional Nouvelle-Aquitaine pour pallier le déficit de dégâts 2018/2019.

Venons-en maintenant aux propositions de budgets votées pour 2023/2024 :

Budget Général et DÉGÂTS :

Produits d'exploitation	3 313 455 €
Cessions	32 600,00 €
Plan de chasse	410 200,00 €
Contribution DEFICIT DEGATS	254 825,00 €
Subventions de fonctionnement et exploitation	528 800,00 €
Adhésions 2023/2024	1 887 430,00 €
Produits financiers	9 000,00 €
Transfert de charges	190 600,00 €
Charges d'exploitation	3 294 184 €
Achats	537 750,00 €
Services extérieurs	564 500,00 €
Autres services extérieurs	346 125,00 €
Impôts et taxes	92 000,00 €
Frais de personnel	973 008,60 €
Autres charges de gestion courante	439 300,00 €
Charges financières	2 000,00 €
Charges exceptionnelles	3 000,00 €
Dotations aux amorti et provisions	136 500,00 €
Eco contribution	200 000,00 €
Résultat budgétaire	19 271 €

Le budget fédération a été établi sur la base de 17 000 chasseurs, soit une diminution prévisionnelle de plus de 500 chasseurs.

Le prix de la cotisation reste à 95 €. Le coût de l'adhésion territoriale vous a été soumis au vote au tarif identique de 95 €, comme l'année précédente.

Pour être équilibré, le budget DÉGÂTS 2023/2024 a prévu une contribution variable de 254 825 euros, le prix du bracelet cerf passant de 110 € à 95 €.

Pour le Conseil d'Administration, l'idéal serait de ne plus être contraint d'appliquer cette contribution variable, ce que nous avons réussi à faire trois exercices consécutifs.

Vous connaissez notre combat sur ce dossier, nous ne le lâcherons pas !

Je vous remercie pour votre attention. »

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Serge. Il est difficile de le faire transparaître, mais la gestion de notre Fédération réalisée par nos équipes repose sur un seul objectif primaire, celui de maintenir la chasse populaire et accessible par notre gestion financière particulièrement rigoureuse. Nous avons annoncé dans les réunions de secteurs que votre Fédération a été auditionnée et contrôlée par la Cour des comptes précisément sur l'utilisation de l'argent public. C'est avec une certaine satisfaction que la lecture du rapport préliminaire ne pointe aucune faute de notre Fédération.

Nous en venons maintenant à la lecture de notre commissaire aux comptes. Merci.

- **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30 juin 2022.**

Matthieu BOURDE : Mesdames et Messieurs, bonjour. Je vais donc vous donner lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022.

« À l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes :

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- *Les durées d'amortissement des actifs immobilisés,*
- *Les estimations des charges relatives aux dégâts de gibier,*
- *Les engagements sociaux de l'association,*
- *Les dépréciations pratiquées.*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-devant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES LANDES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante. »

Matthieu BOURDE : Pour terminer, il me faut vous présenter le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

« En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous remercie infiniment de votre attention. »

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Monsieur BOURDE. Je l'avais déjà souligné l'an dernier, mais je crois qu'il est important de saluer une nouvelle fois le travail réalisé par nos équipes financières qui garantissent la pérennité de notre Fédération et de notre chasse à la landaise. Merci à vous tous, car nous savons que ce n'est pas la partie la plus agréable et vous réussissez à nous la faire endurer sans trop de difficultés. Merci.

- **Approbation des comptes de l'exercice 2021-2022, quitus, affectation du résultat.**
- **Approbation du budget de l'exercice 2023-2024.**
- **Votes du montant des cotisations 2023-2024, des participations financières du plan de chasse 2023 - 2024.**

Jean-Luc DUFAU : Avant de faire monter nos invités, je propose à notre trésorier de vous partager le résumé des votes électroniques pour chaque résolution. Merci.

Serge DUPOUY Merci, Jean-Luc. Heureusement que je n'ai pas dû tout recompter, sinon je n'étais pas sûr de signer. Encore cette année, pour la deuxième année, nous vous avons demandé de voter par voie électronique. Vous avez pu le faire tranquillement de chez vous en ayant tous les documents sous les yeux. Vous avez été 236 votants pour 10 095 voix exprimées. C'est un record de participation.

- le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2022 a été validé pour 10 060 voix ;
- l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, approuve les comptes annuels au 30 juin 2022. Vous avez été 10 041 à valider ces comptes ;
- l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat en augmentant les réserves fédérales. Comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, cela représente 194 908 euros.

Au niveau des adhésions, pour la contribution territoriale du fait des actions engagées sur le terrain par vous, chasseurs, avec l'aide de la Fédération, il est proposé une contribution territoriale à 0 euro pour la saison 2021-2022. L'adhésion départementale reste à 95 euros, ainsi que l'adhésion territoriale.

Au niveau du plan de chasse, vu les populations sur le terrain, nous avons décidé de faire un effort sur le bracelet concernant les cerfs et biches qui passe de 110 à 95 euros. Ce ne sera pas sans conséquence sur le budget « dégâts » puisque vous savez qu'il est surtout financé par les taxes sur les bracelets. Toutefois, vis-à-vis de nos partenaires forestiers, nous ne baisserons pas. C'est donc 95 euros le cerf et 22 euros le chevreuil.

Le budget 2023-2024 a aussi été approuvé avec 9 827 voix pour.

Nous avons aussi demandé une modification de l'article 1^{er} des statuts que Jean-Luc va vous expliquer. Elle a été validée pour 9 894 voix.

Jean-Luc DUFAU : Sur cette résolution, une brève explication concernant la modification des statuts qui s'est faite un peu à la dernière minute. C'était simplement pour pouvoir prétendre à de nouvelles aides que votre Fédération a sollicité l'assentiment d'une centaine de chasseurs afin de nous permettre de modifier ces statuts par le biais d'une question écrite. Le délai de 30 jours pour l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale était passé ; il s'agit en réalité d'un simple ajustement, mais nous tenions à le faire de manière conforme. Nous allons donc rajouter dans l'article 1^{er} le point suivant : « *Dans le cadre de ses actions de reconquête de la biodiversité, elle peut exercer une activité agricole.* »

Mes chers amis, l'ordre du jour statutaire est presque terminé. Je vais maintenant vous présenter mon rapport moral.

- **Rapport du président sur la situation, la gestion et les activités de la Fédération.**

Jean-Luc DUFAU : « *Madame la Préfète, Madame et Monsieur le Sénateur, Messieurs les Députés, Monsieur le représentant du Conseil Régional, Monsieur le représentant du Conseil Départemental, Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les Présidents d'ACCA et associations spécialisées, chers Amis,*

C'est toujours pour moi, un grand plaisir de vous retrouver si nombreux à notre Assemblée générale.

Cela illustre aussi, l'intérêt que vous portez à notre association et je vous en remercie très chaleureusement.

Je tiens à remercier également, le Conseil d'administration et tout le personnel fédéral, particulièrement la direction qui ont œuvré pour que cette Assemblée générale vous soit la plus accueillante possible et marque vos esprits dans le contexte que vous connaissez !!

J'y viens !!

La chasse, c'est un mode de vie !!

À tous ceux qui veulent nous limiter à une fonction de régulateur, je leur dis NON !!

Notre métier n'est pas CHASSEUR !! C'est notre PASSION !!

Quand on va à la chasse, on part dans la nature, car on aime si retrouver, et si à un moment, on se permet de donner la mort à un animal, et bien, ce n'est que dans ce contexte particulier que l'on souhaite de le faire !

C'est toute la nuance que chaque chasseur connaît, ressent, et comprend !!

La régulation et la préservation des équilibres de nos écosystèmes sont les conséquences de notre passion, mais en aucun cas, elles ne peuvent en être la cause !!

Quand on a compris cela, on comprend la chasse, on comprend la pêche, on comprend la corrida, l'agriculture et l'élevage...

Tout simplement, on comprend ce rapport qui doit aussi exister entre les hommes, les animaux et la nature.

Pour l'illustrer, prenons 30 secondes pour visionner le spot réalisé par notre Fédération Nationale, diffusé sur l'ensemble des chaînes privées et publiques, ce qui, il faut le reconnaître, est un coup de maître. Rappelez-vous que la précédente campagne de communication avait été censurée par de nombreuses chaînes. On peut y voir peut-être une amélioration dans notre image. Pour celles et ceux qui n'ont pu le voir, découvrons ce spot. »

Projection du spot FNC

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : *« Voilà mes amis, ce que je voulais introduire dans mes propos, car je crois que nous allons largement développer cette réflexion tout à l'heure avec nos invités.*

En effet, une multitude de sujets nous animent et nous devons être sur tous les fronts avec la plus grande motivation qui est la nôtre.

Un qui a fait débat, LA SÉCURITÉ !!

Rappelez-vous, il y a un peu plus d'un an, le 8 mars 2022 exactement, j'ai été auditionné au Sénat suite à la pétition lancée par le collectif « Un jour, un chasseur » ayant obtenu plus de 100 000 signatures.

S'en est suivi, un rapport de cette commission sénatoriale en septembre 2022, sur lequel notre Secrétaire d'État à la Transition écologique, Bérengère COUILLARD a proposé un plan sécurité, le 9 janvier dernier de 14 mesures visant à réduire les accidents de chasse, déjà en forte baisse.

Je rappelle que nous avons divisé par 4, l'ensemble des accidents de chasse en 20 ans et qu'en même temps nous avons multiplié par 5 le nombre de coups de feu pour faire face à l'explosion du grand gibier. Pour l'illustrer localement, il se prélevait moins de 500 sangliers dans les années 80 dans notre département des Landes pour près de 20 000 aujourd'hui !

Certes, nous avons échappé, pour le moment, au jour de non-chasse, tant rêvé par nos opposants qui n'ont qu'un seul objectif, nous priver de notre passion.

En revanche ce plan vient encore alourdir nos contraintes et missions déjà très importantes.

À savoir, une formation décennale pratique qui viendrait se rajouter à la théorique que nous réalisons aujourd'hui, imposée par la loi sur la réforme de la chasse de 2019.

Sans accompagnement de l'État, nous ne pourrions pas assurer cette mission que ce soit sur le plan matériel ou humain.

Aussi, une application numérique d'état, à disposition des autres usagers de la nature, ou seuls les chasseurs viendraient se signaler.

Je considère cela, comme une stigmatisation en règle !!

Alors que les applications gratuites de signalement d'activités en tous genres, déjà largement proposées par les municipalités ou le Conseil Départemental suffisent amplement. La Fédération a d'ailleurs communiqué en ce sens à toutes les Mairies.

En revanche, la majorité des autres mesures, sont déjà en place dans notre département avant-gardiste, de par notre Schéma Départemental de gestion cynégétique telles que la formation des chefs de battues, l'interdiction évidente de la chasse sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants — oui, c'est dans notre SDGC — le renforcement des règles de sécurité et des sanctions dans le cadre du non-respect de celles-ci, etc.

À ce titre, j'ai demandé à notre commission sécurité de diffuser confidentiellement à tous les détenteurs de droits de chasse du département, l'identité de tout chasseur ayant fait l'objet d'une procédure d'exclusion par une ACCA, après que celle-ci nous a sollicités en suivant la procédure d'audition conforme au règlement intérieur.

Autre sujet, qu'en est-il de la collecte des déchets de venaison dans les Landes ?

Eh bien, sur 18 intercommunalités, 12 sont fonctionnelles et 6 en cours d'études bien avancées.

Je tiens à remercier nos élus intercommunautaires pour leur sensibilité à ce dossier en votant la compétence permettant le financement de l'investissement et du fonctionnement de la collecte.

Bien évidemment, je salue notre Conseil Départemental pour son aide à l'investissement de 25 % et la collaboration de Séverine TOUAL chargée de ce dossier.

En revanche, je reste persuadé qu'une subvention de même ordre du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine versée directement aux Communautés de Communes qui en sont les maîtres d'œuvre accélérerait le processus, et je reste confiant pour l'exercice à venir.

Ainsi, je persiste à affirmer que la collecte de ces déchets ne doit pas concerner financièrement les chasseurs, car elle représente la suite des missions de service public qu'ils réalisent bénévolement.

Ceci m'amène à vous faire un point sur le dossier des dégâts de grand gibier.

En effet, comme vous avez pu le constater lors de la présentation des comptes, nous avons encore échappé à une contribution territoriale pour la 3e année consécutive, mais j'insiste, c'est grâce au plan de résilience de l'état prenant à son compte le surcoût des denrées, et une subvention du Conseil Régional versée cette année, mais liée à notre situation périlleuse de 2019.

Afin de vous illustrer la situation, en termes de surfaces détruites :

- 2019/1064 Ha détruites ;
- 2020 / Non expertisé, mais certainement moins ;
- 2021 / 288 Ha détruits ;
- 2022 / 179 Ha détruits

Je tiens à réaffirmer toute ma reconnaissance au monde agricole pour sa compréhension et son indulgence, mais aussi son investissement colossal dans la prévention.

Je salue également, notre étroite collaboration avec le service chasse de la DDTM, le bénévolat de la louteterie, mais aussi des détenteurs de droit de chasse et leurs chasseurs.

Pour autant, malgré ces milliers d'heures bénévoles passées sur le terrain, ce dossier reste très fragile.

Cependant, afin de conserver cette dynamique et la confiance de tous, nous devons trouver un compromis pour que la régulation ou la destruction ne soit pas vecteur de conflits locaux au détriment de toute l'action engagée.

Aussi, vous avez eu connaissance d'un plan d'accompagnement de l'État sur trois ans de 60 millions d'Euros, 25/20/15, avec la mise à disposition aux fédérations de chasse d'une boîte à outils composée de moyens de régulation déjà largement utilisés dans notre département tels que l'utilisation de la chevrotine, le piégeage, les tirs d'affuts prolongés, voir le tir de nuit, etc.

Les contreparties de ce contrat signé dernièrement au salon de l'Agriculture, entre la FNC, les organisations Agricoles et l'État, se résument à la baisse de 30 % des surfaces détruites sur 3 ans, au suivi des prélèvements, et à la fixation du seuil de déclaration de 150 euros par an et par exploitation, avec la dématérialisation des déclarations.

Là aussi, pour notre département, la mise en place de ce plan en cours d'année 2023 se fera dans la concertation et le bon sens avec nos partenaires, j'en suis convaincu.

Et maintenant, venons-en au sujet qui fâche !!!!

Nos chasses traditionnelles !!!!!

En effet, après avoir essuyé une grande désillusion après notre rassemblement du 18 septembre 2021 sur nos chasses à l'alouette, voilà que le même scénario s'est produit en octobre 2022.

Après des mois de travaux en concertation avec le service juridique de la Fédération Nationale (Guillaume FIRMIN), les fédérations de chasses concernées et notre ministère de tutelle, nos arrêtés cadres et millésimés étaient validés par le CNCFS et la consultation publique des 21 jours qui ont suivis.

Ainsi, je garderais toujours en mémoire, notre réunion avec nos chasseurs d'alouettes, du 30 septembre 2022 à Messanges ou avec Régis, nous vous demandions avec détermination, une conduite irréprochable lors des contrôles de l'OFB, la déclaration des captures uniquement sur Chassadapt pour une meilleure gestion du quota, mais surtout d'être crédibles !

Donc, après quelques jours d'hésitation et sous la pression de nos parlementaires via leurs réseaux, le Président de la République ordonne à son ministre, Christophe BECHU de signer ces arrêtés le 12 octobre.

La chasse à l'alouette aux pantos et matoles est à nouveau possible !!

Cela se passait merveilleusement bien, nous n'avions que de bons retours de la part des agents de l'OFB, les déclarations de captures affluaient sur Chassadapt en temps et en heure, seuls trois chasseurs n'ayant pas de smartphones appelaient tous les matins à la Fédération afin que notre secrétariat fasse la démarche.

Chers amis, nous étions fiers de nos tendeurs landais pour cette exemplarité, d'ailleurs reconnue au niveau national, je ne les remerciais jamais assez.

Ils n'en ont pas été récompensés, car voilà que le 21 octobre 2022, tout s'effondre par une nouvelle suspension de nos arrêtés par le Conseil d'État. Que l'on ne me parle pas de justice et d'impartialité !

Nos Directeurs, ceux de l'ex-Aquitaine dont Régis étaient présents à cette audience à Paris. Je suis désolé, mais comment croire à une juste interprétation des textes lorsque la plaidoirie de nos opposants est surjouée par le président de La Pompe à Oseille — je vous laisse deviner ce que j'entends par là — qui n'a comme unique stratégie que de maintenir une crise permanente de la biodiversité qui est en réalité sa source de financement et de notoriété.

En effet, vous remarquerez que personne ne parle des choses qui vont bien... Et pour cela il faut reconnaître qu'ils excellent dans l'art d'une communication tronquée et alarmiste.

Je ne prendrai qu'un seul exemple, mais qui est parfaitement révélateur de la méconnaissance ambiante des questions de biologie. La liste rouge de l'UICN, l'Union Internationale de la Conservation de la Nature où on nous dit attention, l'alouette est sur cette liste rouge, argument divin pour stopper sa chasse !

Pourquoi pas un seul journaliste, et je sais qu'il y en a dans cette salle n'a eu la curiosité, voire un soupçon de conscience professionnelle pour se rendre compte que des dizaines de milliers d'espèces figurent sur cette nomenclature, qu'elles soient disparues, rarissimes ou

extrêmement nombreuses... comme notre alouette des champs encore listée comme « préoccupation mineure », à savoir la meilleure catégorie de l'UICN comme d'autres, notre palombe ou des espèces plus urbaines comme le rat !

Madame la Préfète, Madame et Messieurs les élus, vous saviez que le rat est sur la liste rouge de l'UICN ? Vous comprenez l'exercice ? Ce n'est pas sérieux...

L'absence de sérieux ne s'arrête pas là.

Le 26 janvier dernier, nous sommes informés que la France est ciblée par un avis motivé de la Commission européenne pour un rapport en manquement sur certaines chasses. Je vous le donne en mille, TOUTES nos chasses traditionnelles Française, je dis bien toutes, y compris notre oiseau bleu au filet.

Ce rapport d'une quarantaine de pages est un concentré d'ignorance. Reste à savoir si elle est naïve.

Après tout la Commission n'est pas censée tout connaître, puisqu'elle manque à ces obligations en ne communiquant pas un rapport sur l'application de la Directive oiseaux et les dérogations accordées par les États.

Ou bien que cette ignorance soit stratégique, voire militante !

Car j'ai du mal à croire que quand nous lisons dans cet avis motivé que notre chasse à la palombe au filet est un alibi pour la capture de la tourterelle des bois, qu'ils aient pu l'inventer tout seuls !!?

Ou encore que des ortolans soient capturés sous nos pantes aux alouettes !! Mais de qui se moque-t-on !!

Connaissez-vous la loi de Brandolini ? C'est assez intéressant en réalité.

La loi dite de Brandolini ou le principe d'asymétrie des baratins est le raisonnement selon lequel « la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter des sottises est supérieure d'un ordre de grandeur à celle nécessaire pour les produire. »

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : *« Ainsi, s'il est facile de créer une fausse information, sur le fond et la forme, en quelques minutes, il faudra probablement plusieurs heures pour démonter chaque point et montrer la fausseté de l'ensemble.*

Dans notre cas, les chasses traditionnelles sont des modes de capture massifs et non sélectifs, repris par tous les médias grâce aux réseaux sociaux et voilà comment il nous faut non pas des heures, mais des années, pour expliquer quand même à la plus haute autorité

européenne qu'en novembre.... Les tourterelles, elles bronzent au Maroc !!!! Et les ortolans en Guinée !!!

Désolé, mais comment ne pas se sentir révolté à la lecture de pareilles inepties ?

Nous avons donc conscience que l'énergie déployée pour nous nuire est catalysée à tous les niveaux, comme si la chasse était le reflet d'un Ancien Monde que l'on doit aujourd'hui anéantir sous des concepts divers et variés, mais avec un dénominateur commun, la rupture du lien entre nos mondes, où une certaine idée du rapport à la nature a disparu dans une société de plus en plus déconnectée.

C'est grave ! Car à l'heure où je vous parle, et en toute transparence, nous sommes dans l'incertitude la plus totale pour l'avenir de nos chasses traditionnelles.

Depuis le 26 janvier, nous avons demandé un rendez-vous à Bruxelles. "Circulez, il n'y a rien à voir. Votre interlocuteur reste votre ministère de tutelle." Voilà la réponse.

De ce fait, sous les conseils de notre ministère, et d'ailleurs, Madame la Préfète, avec l'appui d'une députée européenne, les Fédérations concernées ont invité cette même commission à venir découvrir nos chasses l'automne prochain afin de casser les idées reçues et démontrer toute la légitimité de celles-ci. Nous avons là aussi obtenu une fin de non-recevoir.

Voilà pourquoi, en guise d'électro-choc, votre Fédération vous a proposé un texte, une motion, visant à réveiller les consciences et surtout alerter nos autorités.

Notre matole, ce petit carré de grillage de 22 centimètres de côté n'est pas une arme de destruction massive mes chers amis. Cette cabane recouverte de fougères rougies au soleil n'est pas un bunker terroriste !

Ce ne sont pas nos pantayres et paloumayres qui aspergent de soupe nos œuvres d'art et ceux encore moins eux qui balancent des pavés sur nos forces de l'ordre là où d'autres hommes et femmes travaillent pour produire notre alimentation !

Par contre, oui par contre, ces personnes dépositaires de ce savoir ancestral sont également une source d'énergie et d'activité pour l'intérêt général, celui de l'ensemble de la société par leurs actions bénévoles et volontaires.

Et c'est bien dans ce sens-là que la société doit l'entendre et aussi le comprendre.

Oui, la chasse est une culture, un mode de vie je l'ai déjà dit et c'est aussi un plaisir, un loisir, une source de petits bonheurs simples, qu'il est impensable et inacceptable qu'avec les arguments évoqués précédemment, les chasseurs soient relégués à la mission de régulation.

Vous l'avez tous entendu de notre président national : "Je n'en ai rien à foutre de réguler" !!

La régulation est une conséquence au bénéfice de l'intérêt général. Je l'ai déjà dit, mais je le répète !

Je sais d'ailleurs qu'il y a eu débat sur le vote de cette motion, car la chasse du grand gibier est aussi une chasse prisée par de nombreux chasseurs landais. Mais on parle là de notre âme et je refuse de la vendre au diable.

Par conséquent, vous avez voté majoritairement cette motion à 89,45 %, pour ne pas dire 90 %. Et tous les départements concernés prennent le même chemin, à savoir la Fédération du Lot-et-Garonne hier soir qui a voté le même genre de motion à l'unanimité.

Je sais que dans les départements voisins, la Gironde notamment, les Pyrénées-Atlantiques voire le Gers et bien d'autres prennent exactement le même concept. »

Je vais vous présenter cette motion :

« La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, réunie en Assemblée générale le 15 avril 2023 et forte de ses 508 adhérents territoriaux (ACCA et Territoires Privés) présente ladite motion :

Attendu que la régulation des grands gibiers (Cerfs, Chevreuils, Sangliers) relève d'une mission de service public codifiée par la loi du 7 mars 2012 pour l'indemnisation des dégâts agricoles par les Fédérations de Chasse ;

Attendu que la régulation de ces mêmes grands gibiers relève d'une mission d'intérêt général par les services qu'elle rend en termes de sécurité publique, de sécurité routière, de sécurité sanitaire et d'amélioration du cadre de vie ;

Attendu que la régulation de ces mêmes grands gibiers est avant tout une action responsable et solidaire envers les acteurs sociétaux précités ;

Attendu que la pratique de la Chasse dans sa diversité sociale et culturelle dans le département des Landes est un atout majeur pour l'intérêt général et que l'investissement sociétal de tous les chasseurs ne peut exister qu'à la condition absolue du maintien de l'attrait des pratiques, notamment par la préservation des "petites chasses" locales ;

Attendu que l'article L424-4 autorise les usages traditionnels en conformité avec la Directive européenne, notamment son article 9.c "pour permettre, dans des conditions strictement contrôlées et de manière sélective, la capture, la détention ou toute autre exploitation judiciaire de certains oiseaux en petites quantités." ;

Attendu que l'article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme rappelle que toute personne est fondée à obtenir la satisfaction des droits culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité ;

Attendu que les pratiques de chasses traditionnelles landaises sont attaquées par des associations militantes nationales ;

Attendu que la Commission européenne a émis un avis motivé pour manquement demandant l'arrêt de toutes les chasses traditionnelles françaises et donc Landaises (pantes et matoles aux alouettes des champs et pigeons ramiers et colombrins aux pantes), dans une totale méconnaissance des pratiques et de leur cadre réglementaire ;

Il est proposé un arrêt total, et pour un temps indéterminé, de l'ensemble de la réglementation collective des cervidés et du sanglier dans le département des Landes tant que l'État français ne prendra pas les dispositions visant à assurer la protection par la voie réglementaire des usages culturels que représentent nos chasses locales et endémiques. »

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci.

« J'espère que le message envoyé est clair et je sais pouvoir compter sur votre soutien, mais aussi sur le relais de Mme la Préfète et de nos parlementaires jusqu'à Paris et surtout Bruxelles.

J'en viens maintenant à un autre sujet, plus réjouissant.

Le Conseil d'État, une fois n'est pas coutume, a rendu une décision favorable aux ACCA qui met un terme définitif à près de quatre années de contentieux engagé par les forestiers privés de FRANSYLVA contre la chasse populaire.

Au cœur de ce recours, se posait la question de la conformité de la loi relative aux ACCA telle qu'elle a été modifiée en 2019 pour contrer un revirement de jurisprudence du Conseil d'État du 5 octobre 2018.

Tout l'enjeu de ce contentieux est en effet d'empêcher la création d'associations ou regroupement de propriétaires dont le seul but est de démanteler le territoire de l'ACCA et de priver notamment les membres de l'ACCA non-propriétaires de la possibilité de chasser sur des territoires suffisamment vastes et stables.

Le Conseil d'État, par cette décision, préserve ainsi la mission d'intérêt général dont ces associations communales sont investies, dans les communes des départements soumis à un fort morcellement foncier où elles sont constituées.

De manière imparable, le Conseil d'État considère que si les propriétaires regroupés en association postérieurement à la création d'une ACCA ne peuvent jouir d'un exercice exclusif du droit de chasse sur les terrains leur appartenant, ils disposent toutefois, en leur qualité de membres de droit de l'association communale, de l'autorisation de chasser sur l'espace constitué par l'ensemble des terrains réunis par cette association.

Mes amis, je pense avoir été assez long dans mon propos. Je confluerai en m'ancrant dans ce qui est notre cœur, la ruralité.

La réalité du monde rural, c'est d'abord 23 millions de femmes et d'hommes qui y vivent et y travaillent.

Mais c'est aussi un état d'esprit pour de nombreux citadins qui ont des racines rurales et qui en sont fiers.

Ils méritent qu'on les défende. Mon état d'esprit — du sud — est résolument positif. Le combat finit toujours par payer quand la cause est juste.

Laissez-nous vivre selon nos choix de vie !

Cessez de nous rajouter sans cesse des normes sur des normes !

Arrêtez de nous imposer votre vision d'une société qui ne sera faite que d'interdiction et de privation !

Laissez-nous simplement transmettre à nos enfants ce que nous avons reçu de nos parents, c'est notre droit légitime !

En résumé, foutez-nous la paix !

Je le perçois. Le sens du vent commence à tourner.

Dès demain il peut même souffler en notre faveur. J'en suis convaincu.

Alors mes amis ce n'est pas le moment de baisser les bras et de renoncer à ce que nous sommes, à ces valeurs que nous portons fièrement !

Oui, je vous le dis !

Dans un avenir pas si lointain, être chasseur, être pêcheur, être agriculteur, être éleveur sera valorisé par la société qui nous entoure.

Nous serons alors reconnus pour nos compétences, notre savoir-faire et nos cultures qu'il faudra préserver, et dont la transmission sera l'objectif collectif !

Merci pour votre engagement,

Merci de porter la chasse Landaise et plus à bout de bras, chaque jour, sur tout notre territoire.

Et pour conclure, je voudrais, personnellement, remercier tous les présents dans cette salle, pour l'amitié, le soutien sans faille que vous me témoignez.

Vous êtes ma force,

Restons unis !

Vive la chasse !

Vive notre Esprit du Sud !

Vive la ruralité !

Adishatz ! »

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Je vous remercie. Nous en avons terminé avec notre ordre du jour statutaire. Nous allons maintenant passer à la seconde partie de notre matinée. Je vais demander à nos invités de nous rejoindre sur scène. Je vais bien sûr demander à Madame la Préfète de nous rejoindre aussi. En la personne de nos invités : Monsieur André VIARD, Monsieur Bertrand ALLIOT, Monsieur Charles STEPANOFF et Richard sur Terre sont nos intervenants.

J'invite Madame la Préfète ainsi que nos élus présents à nous rejoindre également : Madame Monique LUBIN, Monsieur Éric KERROUCHE, Monsieur Fabien LAINÉ, Monsieur Boris VALLAUD s'il est là, Monsieur Jean-François BROQUÈRES, Monsieur Éric SARGIACOMO et bien sûr, Monsieur Paul CARRERE.

Régis HARGUES : Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à cette Assemblée générale de la Fédération. Vous avez vu que nous essayons d'innover un petit peu cette année, de bousculer les codes de cette Assemblée avec une nouvelle présentation et des intervenants qui dénotent et que nous n'avons pas l'habitude de voir dans les assemblées générales de chasseurs.

Je crois qu'il est important d'essayer d'avoir un regard extérieur sur notre activité. Nous le voyons : nous sommes fortement attaqués. Nous subissons de multiples attaques de plusieurs parts de la société. Ce serait une erreur de nous retrancher sur nous-mêmes et de ne pas essayer d'ouvrir nos horizons.

Ce matin, nous avons convié quatre invités qui ont déjà été présentés : Monsieur André VIARD, Monsieur Bertrand ALLIOT, Monsieur Charles STEPANOFF et Richard sur Terre. Je les présenterai quand ils interviendront. Nous allons commencer avec « le local » de l'étape, André, écrivain, ancien matador et conférencier.

André VIARD

Écrivain, ancien matador, conférencier et initiateur du colloque « L'Homme et les animaux : vers un conflit de civilisations ? »

De la chasse à l'auroch à la PPL CARON

Régis HARGUES : André est extrêmement actif dans ses domaines de compétences. Quand nous avons pu échanger sur ses activités, nous nous sommes aperçus que nous avons énormément de points communs au sujet des attaques qui sont faites aux uns et aux autres. Peut-être que pour les matadors, c'est encore plus ancien. Leurs difficultés remontent encore plus loin. Nous trouvons intéressant de pouvoir entendre ce qu'a été le rapport au taureau à travers les âges jusqu'à certaines attaques beaucoup plus récentes comme la proposition de loi qui a nécessité une mobilisation exemplaire. Si tu veux, je passe les diapositives. Nous t'écoutons.

André VIARD : Bonjour à tous. Merci pour cette invitation, Président, qui me fait extrêmement plaisir. Chasseur aficionado, c'est une communauté très unie. Il y a beaucoup d'aficionados que je reconnais ici, parmi les chasseurs. Ce n'est pas anormal ; oui, nous avons des combats communs parce que nous sommes une même famille, mais surtout ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'à l'origine, ce qui est aujourd'hui la corrida était une chasse.

Depuis 1,6 million d'années, l'homme affronte l'ancêtre du taureau actuel pour se nourrir, tout simplement, avec des techniques diverses, très primaires à l'origine (des silex taillés) et plus perfectionnées par la suite (sous forme de battues). À pied d'abord, à cheval après, avec des chiens. La chasse à courre actuelle est exactement ce que toutes les civilisations ont pratiqué pendant des millénaires.

En France, la première trace documentée par l'archéologie de chasse au taureau date de 400 000 ans. À Nice, sur le gisement de Terra Amata, un camp de chasse Homo erectus, même pas encore Néandertal, a attrapé un auroch, l'a découpé et l'a fait cuire. Nous avons les ossements, les outils et nous avons le reste du feu, l'un des premiers feux domestiqués de l'humanité.

L'auroch s'est étendu sur tous les territoires. Sur tous les territoires, des tauromachies ont existé, d'abord uniquement sous forme de chasse alimentaire. Avec le temps, à partir du néolithique, ces chasses se sont ritualisées. Une peinture située proche de Lascaux, dans une grotte peu visitée du nom de Villars, peut être considérée comme un tournant et la fin du paléolithique. Sur celle-ci, vous voyez la première tauromachie ayant existé dans le monde. C'est une chasse : il y a un homme à droite, les bras levés, les jambes un peu fléchies, une arme à la main et un taureau qui charge. Vous voyez la tête, les cornes et la queue relevée, signe de bravoure dans la corrida moderne. Cette peinture a 23 000 ans. Il y a 23 000 ans, un chasseur s'est mis devant un taureau. Pourquoi ? Peut-être a-t-il été surpris ; le but n'était pas de se mettre en danger. Peut-être voulait-il tout simplement montrer à ses amis qu'il était plus courageux que les autres et qu'au lieu de tuer l'animal en traître, il le faisait à la loyale et face à lui ? C'est la première tauromachie, 23 000 ans.

Un autre tournant fondamental dans notre histoire se déroule beaucoup plus à l'Est, dans ce qui est aujourd'hui la Turquie Orientale sur le site de Göbekli Tepe il y a 12 000 ans. Ici, le premier temple de l'humanité. Au centre de ce temple, l'homme est représenté par un monolithe gigantesque. Tout autour sur tous les piliers, des animaux, dont l'auroch. On peut voir dans cette représentation l'origine du paradigme anthropocentriste ; c'est-à-dire que l'homme conçoit la nature comme un tout dont il est le centre. Il en est le centre et les autres espèces sont faites pour être exploitées par lui. C'est exactement l'inverse qu'on veut nous expliquer aujourd'hui : toutes les espèces se valent et un ver de terre a les mêmes droits qu'un humain. Juste à côté, à Sanliurfa (Şanlıurfa) 2 000 ans après, dans un sous-bassement dégagé il y a à peine deux ans, vous voyez un énorme taureau avec un homme face à lui. C'est pratiquement la même scène qu'à Villars, 13 000 ans auparavant.

Ensuite, le néolithique va apparaître. Le néolithique est la transition entre la société des chasseurs-cueilleurs et celle des agriculteurs-éleveurs, la nôtre — même si l'industrialisation a rajouté une couche. À Tchatal-Heuyuk (Çatal Höyük) il y a 10 000 ans, apparaît le couple primordial de la civilisation méditerranéenne. L'homme commence à concevoir son monde

global et à créer des symboles. Il y a un principe féminin et un principe masculin. Le féminin est la Déesse mère, que l'on va retrouver partout et le principe masculin est le taureau. Pourquoi ? Parce qu'il incarne la force de la nature, la bravoure, la fertilité. On le chasse. Vous voyez la reproduction d'une fresque qui date de 10 000 ans. On le chasse, on l'entoure, on le fait courir. C'est pratiquement le premier encierro du monde que vous voyez tous les ans à Pampelune. Ensuite, on le sacrifie évidemment.

Sur le site de Tchatal-Heuyuk, vous avez une dizaine de sanctuaires dans lesquels les os des crânes des taureaux ont été conservés — pas la corne, car elle se détruit, la kératine ne résistant pas. Nous pouvons penser qu'il y avait une forme de culte rendu au taureau, culte qui va se généraliser dans toutes les civilisations antiques à tel point que le premier mythe écrit de l'humanité — 5 000 ans, ce n'est pas rien — raconte l'histoire de Gilgamesh, roi d'Ourouk à qui les dieux, pour le punir de sa toute-puissance, envoient le Taureau céleste pour le détruire. C'est lui qui tuera le Taureau céleste et évidemment, comme dans Astérix, cela se termine par un banquet en se riant des dieux qui ont voulu réduire l'homme à une quantité négligeable. Le mythe de Gilgamesh va donner naissance à toute sorte de légendes comme Melqart, Hercule chez les Grecs, descendant de Gilgamesh qui va combattre le taureau lui aussi. Chez les Celtes, il s'agit de Smertrios. Ce culte du roi-chasseur qui combat le taureau est universel.

La civilisation avançant, tous les grands dirigeants des civilisations vont chasser le taureau. À pied d'abord, puis, une fois celui-ci domestiqué, à cheval ou depuis des chars. C'est le cas des Pharaons. Vous voyez Ramsès II qui poursuit un énorme taureau monté sur son char. En haut et en bas, deux taureaux qu'il a déjà tués. En bas, vous avez aussi la cuadrilla qui est là, comme dans une arène, au cas où il faudrait aider le Pharaon. Ces chasses se produisent également dans tout l'Orient, en Assyrie notamment, dont nous avons de nombreux vestiges au British Museum à Londres. On y voit les rois assyriens combattre le taureau soit à pied à la lance, soit du haut de leur char à l'épée, soit de nouveau à pied à la lance.

Enfin, le grand tournant avec la naissance de la civilisation européenne ; nous. À cette époque, nous sommes dans les marais. Il n'y a pas de grandes cathédrales ou de grandes pyramides. Nous sommes au bout du bout de la civilisation qui n'est pas encore arrivée. La Crète, berceau de la civilisation européenne, sera en fait formée par les Étéocrétois qui sont un ensemble de peuples qui viennent de toutes les civilisations que je vous ai montrées précédemment. En Crète se constituera — en tout cas, c'est là que nous en avons les traces les plus fidèles — une véritable religion autour du taureau.

On retrouve le couple primordial avec la Déesse courrotrophe qui est la mère nourricière de l'enfant et l'enfant qui est en même temps identifié comme son fils-époux et représenté par un taureau. Que fait-on de ce taureau ? On le combat au travers de taumachies traditionnelles ; c'est la course landaise ou la « pègue » portugaise où on le saute. Vous le voyez ici, sur la célèbre fresque de Cnossos qui date de 17 150 ans avant notre ère. 2 000 ans avant, on le faisait déjà — nous avons des poteries qui le représentent. Ensuite, le taureau est sacrifié. On mange sa chair, on boit son sang et on verse son sang dans la terre pour fertiliser les cultures. Vous avez la trace de la première eucharistie de l'humanité qui est parfaitement détaillée. Le christianisme, qui viendra 2 5000 ans après, a repris des codes qui existaient déjà en remplaçant le taureau par l'agneau.

À la même époque en France, sur le mont Bégo, dans une région qui a été durement touchée il y a trois ou quatre ans par des pluies torrentielles dans la région de Tende, un culte au taureau a été célébré entre 3 300 et 1 750 ans avant notre ère. Comment le savons-nous ? Parce qu'il y a 40 000 gravures sur les pentes du mont Bégo qui le montrent, notamment celle-ci qui présente la même scène qu'à Villars ou Göbekli Tepe : un homme face à un taureau stylisé qui lève les bras. On dirait un écarteur. Là aussi, ce culte comporte une forme d'eucharistie. On tue le taureau parce qu'il incarne le dieu de l'orage et de la pluie. On le tue et on le sacrifie à la Déesse mère pour que la pluie irrigue les champs et permette évidemment l'abondance des cultures.

Les autres civilisations vont se succéder avec les Celtes, dont nous sommes en grande partie les descendants. Ils font partie des cavaliers indo-européens qui ont conquis tous ces territoires. Le héros des Celtes par excellence est le digne descendant de Gilgamesh et d'Hercule. Il s'appelle Smertrios et tue trois Taureaux célestes à la fois ; comme quoi, il était plus important que ses prédécesseurs.

Les Grecs, bases de notre civilisation gréco-latine, vont perfectionner tout cela avec un degré de raison supérieur. Ils ne croient pas à la magie, ils ne croient pas beaucoup aux religions ; ils sont plutôt philosophes. Ils vont adapter les taumachies antérieures pour en faire ce qu'on appelle de la taurokathapsia, de l'acrobatie avec le taureau. À cheval, ils poursuivent le taureau, le renversent et le sacrifient à Poséidon pour l'abondance de tout leur peuple. C'est Platon qui nous le raconte — nous pouvons le citer, c'est une source assez fiable.

Après cette ritualisation des chasses, il y aura une sécularisation des jeux avec Rome. Pendant six siècles ou sept siècles selon les historiens, Rome va concentrer dans plus de 200 amphithéâtres toutes les taumachies qui ont existé dans les civilisations précédentes. Nous voyons toute la gamme de sauts que font les écarteurs aujourd'hui. Des mosaïques le montrent, notamment en Tunisie. Nous voyons aussi la première vraie estocade qui peut être comparée à celle d'aujourd'hui. On ne tue plus le taureau à la lance par derrière ou à la sauvette. Regardez, le bestiaire se met face au taureau. Il se protège derrière quelque chose et il met l'épée dans le haut du garrot comme le fait un matador aujourd'hui. À côté, vous avez une lampe à huile qui montre un saut de taureau avec une perche. Il y a aussi le saut périlleux, le saut de l'ange, mais comme je n'avais que 15 minutes, Régis m'a dit d'enlever des images pour que ce ne soit pas trop long.

Tout ceci pour vous montrer que nous sommes passés d'une chasse en milieu ouvert à des jeux en milieu fermé. C'est toujours de la chasse puisque dans les amphithéâtres, on les appelle les venationes. Ce ne sont pas des combats de gladiateurs, c'est de la chasse ; on montre les exploits du chasseur. Contrairement à ce que l'on peut penser, le public ne vient pas pour voir le sang de l'animal couler ou par une sorte d'esprit morbide ou pervers. Il vient pour voir le courage de l'homme, comme aujourd'hui le public vient dans les arènes aux corridas pour voir le courage du torero. On ne va pas voir une corrida pour voir un animal saigner ; c'est une conséquence, ce n'est pas la cause. Rome va organiser ces jeux pendant sept siècles et l'Empire va s'écrouler. Les jeux vont disparaître puisque les amphithéâtres vont s'écrouler eux aussi. Tout simplement, la taumachie va partout redevenir ce qu'elle était : une chasse avec les Visigoths en Espagne, les Francs en France. Cela me fait penser à ce que

vous faites avec la vache marine. Les chasseurs protègent cette espèce et Clovis, au V^e siècle, va décider qu'il faut protéger l'auroch. IL s'aperçoit que cette espèce est en train de diminuer. Il va donc décréter qu'il n'y a que lui qui a le droit de le chasser. C'est un peu égoïste, mais grâce à cela, l'auroch continuera d'exister assez longtemps.

Pour vous dire que cette chasse était prisée, Théodebert I^{er} perd un de ses petits-fils en 548, tué à la chasse par un auroch. Il chasse à cheval, pas à pied. En 590 Gontran, devenu Saint par la suite, un autre petit-fils de Clovis fait lapider son garde-chasse parce qu'il a laissé son chambellan tuer un auroch qui lui était réservé. On ne rigolait pas à l'époque. Les garde-chasses avaient la vie dure. Plus près de nous si l'on peut dire, Pépin-le-Bref — qui n'était pas grand — a conquis le pouvoir — ou l'a tout du moins consolidé — en tuant devant toute sa Cour un taureau et un lion de deux coups d'épée dans ce qui était peut-être les restes de l'amphithéâtre, aujourd'hui Arène de Lutèce. Enfin le plus grand de tous, Charlemagne, se vante dans ses mémoires d'avoir reçu un coup de corne d'un auroch dans les Vosges au mollet. Ce n'était pas très grave, mais il a surtout empêché sa Cour de remplacer ses habits parce qu'il voulait que sa femme le voie arriver avec le mollet ensanglanté pour montrer son courage. C'est un réflexe que les toreros ont encore : quand ils peuvent marcher, ils gardent le sang parce que cela fait évidemment beaucoup plus important. Charlemagne a beaucoup chassé l'auroch dans les Vosges où il était encore. Quand il ne pouvait pas s'éloigner de sa capitale Aix-la-Chapelle, il menait ce qu'on appelle un breuil, soit une chasse fermée dans laquelle on lui gardait des bisons, cousins proches de l'auroch, et des aurochs. Cela se passait aussi en Arabie et un peu partout.

Pendant la reconquête, ces chasses vont être amenées — vous avez plusieurs images — auprès des remparts. À quoi bon démontrer qu'on est le plus fort et qu'on mérite d'être le roi si personne ne le voit ? Le pouvoir doit se justifier en « montrant ses muscles ». Les seigneurs de l'époque se disent que le peuple devait voir pourquoi « c'est moi qui commande et pas lui ». Les chasses se sont donc rapprochées des villes et se faisaient sous les remparts comme à Benavente et ici. On les a faites à Rome, sur la place Saint-Pierre où César Borgia a tué des taureaux. Il y avait des corridas, tout simplement parce que son père le Pape était de Valence et était aficionado. Il organisait donc des corridas. En bas, à gauche, c'est César Borgia qui tue des taureaux. Vous voyez que c'est une chasse : les chiens, les hommes à pied, les hommes à cheval. Il n'y a pas de protocole, c'est un peu « tout le monde en même temps ». En haut à droite, Charles Quint, Empereur romain germanique qui lui aussi, chasse le taureau à Valladolid. En bas, les Fatimides, ennemis maures de l'époque de la reconquête, chassent eux aussi le taureau sur leurs terres d'Orient. Malheureusement, ici vous avez une évocation de ces chasses en France, mais on ne sait pas trop à quoi cela correspond. Vous voyez bien l'esprit de cette chasse à courre : le taureau, l'homme à pied avec une lance, les cavaliers, les chiens. Ensuite, le bon temps a pris fin. Dès que le christianisme est apparu, les venationes romaines avaient été condamnées. Pas pour protéger les animaux ni les bestiaires qui se mettaient devant les taureaux et se faisaient tuer, mais simplement parce que ce spectacle était considéré comme détournant les personnes de la vraie foi. L'Église avait un petit ressentiment. Elle l'a oublié tout le temps de la reconquête en bénissant les seigneurs qui allaient combattre le taureau ; s'ils le combattaient, ils allaient ensuite combattre l'envahisseur. Il fallait donc qu'ils soient exemplaires. D'ailleurs, le Concile de Paris de 829 avait décrit le roi guerrier et chasseur comme le garant de la chrétienté. Plus vous tuiez de

taureaux, plus vous alliez tuer d'adversaires à la guerre et reconquérir les territoires espagnols.

Au XVI^e siècle, la menace turque est écartée. Ils sont loin et l'église produit deux bulles papales qui interdisent au clergé de participer aux jeux taurins — certains curés ou évêques étaient toreros à l'époque — et au public d'y assister sous peine d'excommunication. Cela n'empêche pas la noblesse espagnole, comme vous le voyez ici dans les jardins du grand Retiro en plein cœur de Madrid, de lâcher des taureaux. Il y a toute la Cour, le peuple là où il peut s'installer et on chasse en place fermée. Au XVI^e et XVII^e siècle, la tauromachie est une chasse en place fermée.

En France, on chasse aussi le taureau. C'est extraordinaire, nous avons trouvé dans le fond d'un galeriste, caché, Henri IV ici à droite qui chasse le taureau. Je vous donne dans le mille où cela se passait : c'était à l'occasion d'une visite qu'il a faite au port d'Albret, stratégiquement très important, mais bouché depuis par les Bayonnais qui ont détourné l'Adour et qui nous ont volé l'Adour. Je prends à témoin nos élus, il faudrait peut-être réclamer quelque chose, des dividendes. En venant visiter l'état d'ensablement du port d'Albret — il y a une discorde entre Messanges et Vieux-Boucau, entre Hervé et Pierre FROUSTEY qui s'en disputent la paternité — Henri IV a chassé la vache marine qu'Hervé héberge toujours l'été dans l'étang de Moisan.

En France, on combattait le taureau à la chasse comme habituellement et c'est le dernier roi français à l'avoir fait. À ma connaissance, aucun président de la République par la suite ne l'a fait non plus, mais on peut toujours espérer. Si nous en avons un dans les Landes un jour, nous le pousserons dans l'arène.

Après Henri IV, la situation a un peu dégénéré. Son fils, Louis XIII a essayé d'interdire les jeux taurins tels qu'ils se pratiquaient pour faire plaisir à l'Église en raison des bulles. Cela n'a pas marché. Louis XIV aussi, mais cela n'a pas marché non plus. Ils ont voulu punir les Aturins ; à Aire, on lâchait beaucoup de taureaux. Les Aturins, pour se venger, ont ouvert les portes de la Basilique au moment de la messe et on fait entrer le taureau. L'évêque s'est réfugié en haut de son autel. Madame la Préfète, peut-être avez-vous des archives qui le racontent. Cela a provoqué la colère, mais Louis XIV a dû s'en amuser aussi. Ensuite, Louis XV a également cherché à l'arrêter, mais personne n'a voulu. Finalement, le neveu de Richelieu, le duc d'Aquitaine a déclaré : « Fichez la paix au peuple d'Armagnac. S'ils veulent s'amuser à se faire tuer par les taureaux, qu'ils se fassent tuer par les taureaux. Tant qu'ils ne font pas de fronde, ce n'est pas très grave. »

La tauromachie a ensuite évolué. Manuel BEILLON est arrivé. Au lieu de tuer le taureau à la sauvette, derrière les cavaliers ou comme il pouvait, il s'est mis face au taureau. Il a enveloppé sa cape sur une banderille, il a attendu le taureau et il a porté le coup d'épée comme le bestiaire romain que je vous ai montré à l'origine. Cela a été la révolution. On est passé d'une dimension cynégétique à une dimension artistique. Si au début on a considéré l'estocade comme révolutionnaire, ce qui l'était réellement a été l'invention de la muleta qui allait permettre de faire évoluer la tauromachie au travers des passes, aujourd'hui moment principal de la corrida.

Là, nous avons vu une révolution sociale. C'est très important. Alors qu'en France, on allait se lancer dans une révolution assez sanguinaire, la Révolution française qui allait renverser les seigneurs au profit du peuple, en Espagne la même révolution s'est produite, mais dans les arènes. Le peuple a pris la place du seigneur qui était le héros de la fête chevaleresque pour le remplacer par le torero à pied. Le torero à pied, étant issu du peuple, était évidemment plus identifiable pour le peuple que ne l'était le seigneur qui, du haut de son cheval, le contemplait avec toute sa morgue. Cet aspect de la tauromachie est important parce qu'il montre une évolution sociologique fondamentale.

Depuis, nous avons eu des attaques. Je vous ai parlé de deux papes. Au XIXe siècle, en Espagne, il y a eu une tentative d'interdiction économique de la part de rois absolutistes. C'était le régime libéral de Manuel GODOY, avant que les Français ne viennent libérer nos amis espagnols. C'était tout simplement pour optimiser l'espace et parce que, quand il y avait des fêtes taurines quelque part, personne ne travaillait. Il fallait donc mettre le peuple au travail. Au début du XXe siècle, toujours en Espagne, l'anarchie s'empare de l'Andalousie avec les disciples de Bakounine. Ils mettent le feu à tous les cortijos des terratenientes et condamnent, au nom du Marxisme, la tauromachie considérée comme l'opium du peuple au même titre que la religion.

En 1930 un grand philosophe, Miguel de UNANUMO, recteur de l'Université de Salamanque, grand penseur du XXe siècle espagnol, marxiste et chrétien — donc en avance sur son temps — déclare que les toreros sont victimes des terratenientes qui exploitent leur misère. C'est pour sortir de leur misère qu'ils vont se faire tuer par le taureau. Pour les toreros, c'est complètement différent. La tauromachie est un ascenseur social. Effectivement, ils sortent du peuple, mais ils accèdent à un autre statut en jouant leur vie.

Enfin, au XXIe siècle en Espagne, cela ne vous a pas échappé, pour Podemos, l'extrême gauche — qu'a copié la France Insoumise — la corrida est du franquisme. Pour les séparatistes catalans et basques, la corrida est l'impérialisme de Madrid. En Amérique du Sud, pour les tenants de la révolution bolivarienne, la corrida est évidemment le colonialisme des Espagnols.

En France, nous n'avons pas été épargnés. Je vous ai parlé des rois qui ont voulu l'interdire, mais en 1850, nous avons eu un autre type d'attaque. C'est là que nous nous rejoignons : des attaques animalistes. Purement animalistes. En 1850, à la demande de la SPDA, l'ancêtre de la SPA, le duc de Gramont fait voter une loi pour protéger les chevaux de fiacre à Paris qui étaient maltraités. Évidemment, la SPDA s'engouffre pour faire interdire les corridas. Ce qui est curieux, c'est que le duc de Gramont préside les corridas de Bayonne en 1853 en présence d'Eugénie de Montijo.

S'en suit un siècle de conflit politico-culturel et juridique avec des épisodes savoureux. En 1894, à Dax, un taureau s'échappe de l'arène pendant une corrida interdite par le préfet — votre prédécesseur, Madame la Préfète, qui a voulu faire appliquer les ordres du ministère de l'Intérieur. Cela ne lui a pas réussi. Le taureau s'est échappé et on l'a tué dans ce qui est aujourd'hui la « rue du taureau » en bas des remparts. La troupe a occupé Dax pendant huit jours, car l'on craignait un soulèvement populaire qui n'a pas eu lieu. À Nîmes, il y a eu la levée des tridents où tout le peuple des campagnes est allé protester.

Puis heureusement, en 1951 deux députés girondins ont introduit une exception à la loi pénale. En 1961, ce sont deux députés landais — qu'il faut toujours saluer, Max MORAS et Jean-Marie COMMENAY — qui ont renforcé l'exception culturelle lors d'une autre discussion au Parlement. Depuis, ce sont 60 années de procédures victorieuses pour nous avec une jurisprudence définitive confirmée par la Cour de cassation le 6 décembre 2022 en Chambre criminelle ; la corrida est légale dans le cadre de la loi actuelle.

Évidemment, vous avez vu Aymeric CARON qui est sorti avec sa nuée de moustiques derrière lui, LFI et les Verts. Nous ne sommes pas là pour dire du mal des gens, quoique... Pour tout vous dire, Aymeric CARON avec ses moustiques et ses Insoumis, à côté des papes, des rois et des absolutistes, c'est du petit bois quand même.

Applaudissements.

André VIARD : L'attaque était grave. Depuis 60 ans, on n'avait pas mis en cause l'existence de la corrida au Parlement. Mais grâce à l'implication des députés d'ici et d'autres départements, grâce au message que nous avons réussi à directement faire passer au Cabinet de la Présidence de la République, cette attaque a volé en éclat.

Mais pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles nous avons gagné, nous pouvons perdre la prochaine fois. Dans un contexte politique assez instable, nous pouvons servir de variable d'ajustement, ce qui nous a amenés à envisager une autre méthode pour défendre la corrida : chercher la voie constitutionnelle « qui ferait que ». Cette voie existe. Les juristes qui sont présents la connaissent sans doute, ainsi que les parlementaires qui l'ont votée. C'est la loi organique du 19 avril, si je me souviens bien, portée par Jacqueline GOURAULT qui est aujourd'hui au Conseil constitutionnel. Cette loi organique accorde des compétences élargies aux collectivités pour réglementer de manière différente de la loi dans les domaines qui leur sont spécifiques.

En explorant cette voie avec les constitutionnalistes, nous avons vu qu'il y a la possibilité pour les collectivités taurines que sont les villes taurines de réglementer la manière dont se déroulent les corridas. Cette réglementation bénéficie d'un chapeau constitutionnel ; c'est-à-dire que nous pouvons espérer qu'à l'avenir, une attaque contre la corrida par le biais d'une loi ordinaire se heurterait à cette défense constitutionnelle. Le combat que nous menons est exactement le même que le vôtre. Je pense que, comme l'a dit Jean-Luc, nous le remporterons.

Applaudissements.

Régis HARGUES Merci, André. Nous voyons toute l'importance de l'histoire qui peut toucher notre passion. Notre second invité est Bertrand ALLIOT que nous sommes ravis d'accueillir ici.

Bertrand ALLIOT

Fondateur de l'association Action Écologie, ancien membre actif de la LPO

Régis HARGUES : Il est écrivain et a publié un livre, *Une histoire naturelle de l'Homme* qui a obtenu le prix de Jour de Chasse 2021. C'est assez intéressant ; nous avons découvert Bertrand ALLIOT dans différentes publications qu'il a pu faire et quand nous l'avons découvert, nous avons appris son passé dans une grande association de protection de la nature. Aujourd'hui — et c'est un peu ce que disait Jean-Luc —, son discours est que « tout va mal » et qu'on ne parle jamais de ce qui va bien. On ne parle jamais des espèces qui se portent bien. On essaye d'alimenter le catastrophisme pour en faire un fonds de commerce. Il nous a semblé que Bertrand ALLIOT, au travers de son livre et de ses prises de position, avait une position un peu plus nuancée. C'est la raison pour laquelle nous l'avons invité, pour qu'il nous en dise quelques mots.

Applaudissements.

Bertrand ALLIOT : Bonjour à tous. Merci, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur pour cette invitation. Je suis ravi d'être ici. Effectivement, j'ai passé de longues années dans une association que vous aimez tous. Vous vous levez le matin et vous allez voir ce qui se passe à la Ligue pour la protection des oiseaux. J'y suis resté 30 ans et je suis d'ailleurs toujours adhérent. Je n'arrive pas à ne pas être adhérent, c'est quelque chose qui remonte à ma jeunesse. J'ai également été 15 ans au Conseil d'administration national de la LPO. J'en suis parti il n'y a pas très longtemps parce que je n'en pouvais plus du catastrophisme et de la capacité du monde de l'écologie à se trouver des ennemis absolument partout, notamment chez les chasseurs.

Applaudissements.

Bertrand ALLIOT : Je vous rappelle que la LPO a toujours dit et dit toujours qu'elle n'est pas une association anti-chasse, mais qu'elle lutte contre les excès de la chasse. Elle devrait se rappeler ce dicton un peu plus souvent à mon avis. J'aurais beaucoup de choses à vous dire. D'abord, je tiens à vous dire que je ne m'exprime pas du tout en tant que directeur de la valorisation de la recherche à l'université Gustave Eiffel comme vous pouvez l'imaginer, mais plutôt en tant que porte-parole de l'association Action Écologie qui lutte contre cette écologie catastrophiste et qui pense qu'on peut mêler notre art de vivre à la Française avec la protection de l'environnement, tout simplement. Les deux ne sont pas incompatibles.

Je ne suis pas ici ni pour « vous savonnez la planche » ni « pour vous cirer les pompes » — pardonnez-moi. Je ne suis pas pro-chasse, je ne suis pas anti-chasse. Pour moi, la chasse est une activité de loisir que des milliers de Français pratiquent. Je n'ai pas à me positionner pour ou contre une activité de loisir telle que celle-ci. Elle existe, point barre. Il est vrai qu'elle peut poser quelques problèmes. Par exemple, beaucoup d'entre vous sont des porteurs de fusil. Un fusil dans la nature n'est pas si anodin que cela. Quand je vous croise, quelquefois j'avoue que vous me faites un peu peur ; les coups de fusil, ce n'est pas très agréable. Il est donc vrai

que l'activité de chasse peut poser certains problèmes, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut la condamner. Il est aussi vrai qu'il existe des viandards chez les chasseurs. Je vais vous faire une confidence : il en existe aussi chez les écologistes.

J'ai, pendant 30 ans à la LPO, vu beaucoup de dérangements d'espèces, notamment d'oiseaux. Quand vous cherchez les espèces, vous allez les déranger. Vous allez par exemple empêcher qu'elles nichent. Il y a une activité toujours très répandue chez les écologistes et chez les naturalistes, c'est le bagage des oiseaux. J'ai fait du bagage au printemps. Parfois, nous prenions un oiseau, un individu, plusieurs fois dans une journée dans nos filets. Cela se reproduisait la journée suivante. Nous pouvons dire que nous fragilisons aussi les espèces animales. La LPO n'a pas demandé l'interdiction du bagage ; pourtant, elle a demandé qu'on laisse tranquilles les tourterelles des bois au printemps. Je pense qu'il faudrait aussi laisser les fauvettes tranquilles au printemps et ne pas les baguer parce que cela les fragilise.

Vous voyez que nous pouvons trouver un peu partout des comportements un peu bizarres, de même qu'il ne faudrait pas que certains écologistes « la ramènent » sur le bien-être animal. À la LPO, il y a de la régulation d'espèce ; il y a des professionnels du flingage de ragondins. Il y a des milliers de ragondins qui sont tués chaque année. La LPO fait de la régulation des mouettes et des goélands, etc. Je vais aussi vous faire une confidence. Il y a des centres de soin, comme vous en avez, où pour nourrir les rapaces, on tue les rats et les souris. J'ai d'ailleurs pratiqué cette activité. Nous prenions des rats vivants et il n'y avait pas beaucoup de solutions pour les tuer. Nous les prenions par la queue et nous les tuions sur des parpaings. J'ai vu cela, à la LPO. Que voulez-vous que je vous dise ? Comment faire ? Il faut aussi regarder un peu son nombril.

Ce que je veux dire par là, c'est que la LPO et d'autres associations ont commis une erreur en mettant le bien-être animal comme l'un de ses objectifs. Le bien-être animal, c'est très bien. C'est très louable, mais des associations le font déjà. Je pense notamment à la fondation Brigitte Bardot que vous avez citée. Ce n'est pas à la LPO de s'occuper, pour moi, du bien-être animal. Pourquoi ? Parce qu'elle va rentrer en contradiction avec elle-même très rapidement. Au sein même de l'écologie, il y a plusieurs types d'écologistes. Il y en a toujours un qui sera plus extrémiste que vous et qui va finir par vous embêter. On pourra embêter la LPO pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles on vous embête aujourd'hui. Il faut un peu se méfier. Les écologistes vont créer des enfants qui vont se manger entre eux. C'est un peu comme les LGBT ou toutes les minorités ; plus cela va, plus il y a de minorités, mais elles finissent par se manger entre elles comme en témoignent les débats qu'il y a en ce moment entre les féministes et les transsexuels sur les terrains de sport par exemple. Les L mangent les G, les G mangent les B, les B mangent les T et enfin, on mange les Q. Il faut faire un peu attention, car on trouvera toujours quelqu'un qui voudra laver plus blanc que blanc.

C'est pour cela que je pense qu'il ne faut rien céder à l'air du temps. Il ne faut pas se plier aux modes. Vous ne devez pas vous plier aux modes. Je sais bien que vous aimez vos chiens, que vous les caressez. Je sais bien qu'il y a des chasseresses, qu'il y a des femmes qui chassent. Vous n'arrêtez pas de le mettre en valeur en ce moment. Vous répondez à l'air du temps. Vous allez me dire que tout à l'heure, nous allons peut-être manger végétarien ou végan. Il ne faut quand même pas exagérer et donner trop de gages à cette époque qui déraisonne parfois. Je pense que plus vous donnerez des gages de vertu et plus on vous en demandera d'autres. Je

peux vous dire que vous n'en donnerez jamais assez, mais qu'à la fin, cela finira toujours pareil. On vous saquera de la même manière. On va manger nos enfants et plus cela ira, plus nous irons dans ce sens. Je pense qu'il faut rester un peu à l'écart du système quand il devient déraisonnable et éviter toute forme de collaboration.

C'est pour cela que j'en ai beaucoup voulu à mon ancienne association, la LPO, dans laquelle je suis toujours, lorsqu'elle a attaqué en justice les arrêtés qui permettaient aux chasseurs de continuer à pratiquer leur activité pendant le confinement. J'étais particulièrement choqué. Je me suis confiné dans le Cantal, tranquillement. Je regardais par la fenêtre et si j'avais vu à ce moment mon meilleur ennemi en train de se promener parce qu'il avait trouvé une bonne raison à mettre sur son attestation, eh bien je ne lui en aurais pas voulu. J'aurais dit : « Tant mieux pour lui, grand bien lui fasse. » Je pense qu'à cette époque, c'est le système qui a déraisonné. L'État a pourchassé des personnes dans des chemins vicinaux alors qu'ils étaient seuls. Je pense que ce n'était pas notre adversaire ou l'ennemi qu'il fallait voir, mais le système qui a déraisonné dans un moment où quelque chose dérape et ne va pas. Dans ces moments, il faut s'abstenir de désigner celui qui peut éventuellement être votre adversaire. La LPO n'aurait jamais dû essayer d'aller en justice. Elle a d'ailleurs gagné et je trouve cela absolument scandaleux.

C'est la raison pour laquelle je suis là aujourd'hui, ici. Peut-être que je ne serais pas venu il y a 10 ou 15 ans. Peut-être que je ne reviendrai pas dans 10 ou 15 ans, car la situation aura changé. Cette chasse m'agace parfois, elle a ses excès, mais elle fait l'objet d'attaques coordonnées qui sont pour moi insupportables et injustifiées. Aujourd'hui, sous prétexte de sauver la planète, on veut absolument tout interdire. On veut soumettre les populations à un ordre moral invraisemblable, dont celui qui vient des animalistes par exemple. On veut interdire absolument tout, pour de mauvaises raisons. On veut d'ailleurs tout interdire, mais pas tout à fait. On déroule le tapis rouge aux éoliennes, aux panneaux solaires. Ils ne sont pas interdits pour de mauvaises raisons, car ces solutions ne servent absolument à rien d'un point de vue écologique. Ce sont même des calamités écologiques et énergétiques qui ne répondent à rien. Je pense qu'il faut refaire une alliance. En ce moment, il faut savoir tendre la main à celui qui peut être son adversaire parce que nous sommes en train d'aller trop loin. On veut interdire trop de choses ; nous sommes en train de déraisonner.

Il faut une nouvelle alliance, une alliance qui vise à essayer d'améliorer notre quotidien et notre vie ensemble, à essayer de lutter contre le catastrophisme. Ce que nous sommes en train de vivre est incroyable. Il y a une capacité à créer des crises de tous ordres qui est complètement spectaculaire. Bien sûr, il y a la crise climatique ou celle de la biodiversité que je connais particulièrement bien. On parle de crise de la biodiversité, mais comme vous le disiez, il y a beaucoup de choses qui vont bien et qu'on ne met jamais en valeur. C'est assez extraordinaire. Sur les oiseaux par exemple, il y a 600 % d'augmentation de la cigogne blanche en France. Il y a un spectaculaire retour des espèces d'oiseaux d'eau comme les hérons, les aigrettes, etc. Que dire encore ? La loutre d'Europe revient absolument partout. Le castor européen est en train d'envahir l'Europe. On nous dit sans arrêt que tout va mal, pourtant, de nouvelles espèces s'installent dans notre pays, comme la talève sultane. Vous avez de nombreuses espèces qui reviennent et qui se portent extrêmement bien. Bien sûr qu'il y en a d'autres qui se portent mal, mais il y a aussi beaucoup de bonnes nouvelles. Vous parliez des listes rouges. Dans la catégorie des plus vulnérables de la liste rouge, vous avez des espèces

comme la grue cendrée qui est considérée comme en danger critique, la plus grande catégorie de la liste rouge. Pourquoi est-elle en danger critique en France ? Parce qu'elle se porte très bien. Eh oui, c'est une espèce qui ne vivait pas en France, mais surtout au nord de l'Europe et qui augmente ses populations, comme le pygargue à queue blanche qui est dans la même situation. Comme le pygargue augmente sa population, il commence à s'installer en France. Quelques couples et immédiatement il a le droit d'être dans la liste rouge. C'est logique, mais est-ce un drame ? Non, au contraire, c'est une excellente nouvelle.

Aujourd'hui, on essaye d'utiliser des informations pour alimenter le catastrophisme. On a une sorte d'instinct de mort en ce moment, on aime se faire peur. On ne veut pas voir toutes les excellentes nouvelles qu'il peut y avoir, notamment sur la biodiversité. Ne pas voir les bonnes nouvelles qui existent sur la biodiversité, je pense qu'aujourd'hui, c'est être aveugle. Je ne dis pas que tout va bien. Je ne dis pas que certaines espèces ne vont pas mal et qu'il ne faut pas tout faire pour les protéger, mais il faut arrêter de vouloir systématiquement voir les choses à sens unique.

Vous savez, mes grands-parents sont décédés il y a une vingtaine d'années. Ils n'ont pas vu toutes les espèces que je peux voir et admirer comme les cigognes, les ongulés sauvages que l'on voit tous les jours, que les enfants peuvent voir. Je pense que mes grands-parents n'avaient jamais vu autant d'abondance. On dit toujours que dans le passé, « c'était mieux », mais sur certains aspects, c'est faux. Mes grands-parents n'ont pas vu tous les rapaces, les milans qui sont revenus de façon spectaculaire. Ils n'ont pas vu tout cela. Leurs petits-enfants ont pu le voir, donc nous faire croire systématiquement qu'il y a des crises est une grave erreur. C'est aussi devenu un gagne-pain pour certaines ONG. En cela, vous avez raison.

Les ONG se sont créées pour protéger la nature il y a une cinquantaine d'années. Depuis, il y a eu énormément de progrès faits, notamment via la législation des espèces protégées, etc. Plus nous sommes allés progressivement dans le temps et plus la situation s'est améliorée en termes législatifs, en termes de mesures, etc. Plus on avance dans le temps, moins les ONG sont utiles. Oui, il y a moins de choses à faire, donc elles doivent se radicaliser pour continuer d'exister. Vous êtes en train de vivre ce moment particulier où il faut se radicaliser, caricaturer pour amener à soi ou obtenir les fonds nécessaires pour continuer de vivre.

Vous savez, j'avais beaucoup d'admiration pour une association de sécurité routière. Je ne sais plus comment elle s'appelait, elle portait le prénom d'un enfant qui était mort et dont la mère avait créé l'association. Il y a une dizaine d'années, quand Monsieur CHIRAC a fait toutes ses mesures sur la sécurité routière, la mère qui avait créé cette association — qui avait alors beaucoup grandi et qui était assez connue — a dit : « On ferme la porte. On arrête. Les mesures ont été prises et on ne peut pas aller plus loin. » Je ne demande pas aux ONG de fermer la porte, il ne faut pas exagérer. Ils peuvent encore être utiles et collaborer avec les chasseurs. Je pense que c'est ce qu'il faudrait qu'ils fassent plutôt que d'essayer de vous combattre.

Applaudissements.

Bertrand ALLIOT : Ce n'est pas moi qui devrais être là aujourd'hui. C'est par exemple le premier animaliste en chef, Allain BOUGRAIN-DUBOURG qui devrait vous faire ce discours aujourd'hui. La LPO devrait être votre alliée face à des personnes qui veulent vous détruire et détruire tout ce qui fait le charme de la France. Je pense que nous pouvons vivre en bonne intelligence et travailler pour que la nature — pourquoi pas — soit plus giboyeuse. Merci à vous.

Applaudissements.

Régis HARGUES : Merci beaucoup pour cette intervention. Nous allons maintenant passer au troisième intervenant, Charles STEPANOFF.

Charles STEPANOFF

socioanthropologue et écrivain, auteur de *l'animal et la mort*

Régis HARGUES : L'an dernier, nous avons eu l'élève et cette année, nous avons le maître qui nous fait le plaisir de venir nous faire une petite intervention. Charles STEPANOFF, vous le connaissez. C'est celui qui a écrit *L'animal et la mort*, un livre que l'on vous conseille vraiment et qui débroussaille tout ce que l'on peut penser et toute la relation que l'on peut avoir avec l'animal et la mort dans nos campagnes, dans notre ruralité. Charles, c'est à vous.

Charles STEPANOFF : Bonjour. Merci beaucoup à la Fédération départementale des chasseurs des Landes pour son accueil et son aide logistique dans une enquête que je mène. Je tiens à vous remercier aussi et vous dire ma gratitude pour l'accueil et l'aide que vous accordez à Léa FILIU, doctorante de l'école pratique des hautes études. Vous l'avez constaté, c'est une chercheuse brillante. Sa recherche est prometteuse et va aider l'anthropologie à mieux comprendre ce rapport à la nature que vous pratiquez et que vous représentez. Cette recherche sera bien sûr un succès grâce à tout ce que vous donnez et grâce à votre coopération. Merci.

Je vais évoquer mes recherches. D'abord, le point de départ a été la Sibérie du Sud où, jeune étudiant j'ai commencé mes enquêtes en DEA puis en thèse dans un contexte de pastoralisme dans les steppes de montagne. Ce sont des gens nomades qui vivent dans des yourtes. Excusez-moi pour ces quelques images choquantes, mais je ne pense pas qu'elles choqueront beaucoup les chasseurs. La mort des animaux est présente au quotidien dans ce mode de vie. Elle n'est pas cachée. Vous voyez, c'est un moment familial auquel les enfants, filles comme garçons, participent. Quelques minutes après la mise à mort de l'animal, il est dans l'assiette. Il est mangé et tout le monde participe à la préparation. Il n'y a pas de camouflage de l'origine de la nourriture puisque cela fait partie de l'autonomie indispensable pour exercer ce mode de vie nomade.

Ce qui est également frappant dans ces élevages pastoraux, c'est qu'on ne trouve pas de frontières infranchissables entre le bétail ou les animaux compagnons — en termes juridiques, entre les animaux de rente et les animaux de compagnie — comme chez nous. Une bonne partie des agneaux, par exemple, va vivre dans la maison à la naissance. Ils sont protégés du froid dans la nuit et ensuite rendus à leur mère pour qu'elle les allaite. Il y a donc un lien

extrêmement fort, intime, noué avec ces animaux au quotidien. Certains deviennent de vrais amis, des compagnons. Ils franchissent cette frontière que nous avons établie entre les animaux de rente et les animaux de compagnie.

Chez les Tožu, éleveurs de rennes et chasseurs, vous voyez un chasseur à dos de rennes — pas comme dans les Landes. Il a évidemment un fusil et un chien. Ils vont chasser dans la forêt de grands cervidés, des rennes sauvages, des élans, quelquefois des ours. Ici, vous avez la vue d'un moment de chasse à l'ours. La chasse à l'ours est quelque chose d'extrêmement riche et complexe qui ne peut jamais être réduit à quelque chose et évidemment pas réduit à la régulation puisque c'est aussi un acte religieux. L'ours est considéré comme un ancêtre. On l'appelle grand-père. Les personnes vont éviter d'employer le terme « ours » au profit de « grand-père ». On ne dit pas « je vais aller » ou « j'ai tué un ours », mais « je suis allé prendre le thé avec le grand-père » et tout le monde comprend. C'est une forme de respect pour l'intelligence de cet animal qui ressemble à un humain par certains aspects. C'est un concurrent de l'humain puisqu'il est le principal prédateur dans la Taïga sibérienne. Il est donc à la fois un gibier, un compétiteur, un ancêtre, un être qu'on respecte et dont on demande la protection. C'est quelque chose de complexe et paradoxal qui fait toute la richesse de l'activité cynégétique chez ces peuples autochtones et qui fait qu'on va lui parler par exemple. On parle au gibier, on s'adresse à lui avant de le tuer. Avant d'attaquer l'ours dans sa tanière, on le réveille d'abord. On ne va pas le tuer quand il dort. On le réveille pour avoir un face-à-face et on lui dit : « Tout doux. Nous sommes venus te rendre visite. Ne fais pas trop de bruit. » Ensuite, tout est utilisé. La viande, la bile est utilisée comme moyen thérapeutique, la peau que vous voyez suspendue. Le crâne est ensuite déposé dans la forêt ; c'est un acte rituel qui prépare la résurrection de l'âme de l'ours. La chasse pour nourrir l'ethnologue, vous le voyez, le travail de l'anthropologue étant fondé sur l'immersion, l'observation participante. C'est ce que fait Léa parmi vous en ce moment.

Revenu en France, ce qui me frappait était la comparaison. Elle permet de découvrir, en prenant du recul, ce qu'il y a de spécifique et d'étrange dans nos catégories, dans nos cloisonnements. Nous séparons nos animaux en catégories étanches. Quand ces catégories sont transgressées, quand les frontières sont transgressées, alors il y a scandale. Les scandales de plus en plus nombreux concernant les animaux sont très révélateurs de nos cloisonnements mentaux. Par exemple, ici nous voyons un scandale qui a eu lieu l'année dernière au moment du concours agricole à Paris. Une vache de race ferrandaise, une petite race locale très adaptée au réchauffement climatique que les éleveurs essayent de mettre en valeur et de faire découvrir aux Parisiens, était attachée à un poteau. Cela a suscité l'indignation de nombreux Parisiens qui y voyaient une maltraitance, un manque de respect, une vache devant être dans un pré loin des villes. On peut se demander pourquoi ce traitement particulier de la vache alors que pour le chien, cela ne suscite aucune indignation. Il y a au contraire souvent près des boulangeries des anneaux pour attacher son chien. Le chien est le descendant du loup. Est-ce qu'il est plus adapté à la vie en ville que la vache ? Pas nécessairement, mais nous voyons que nous avons ici une différence de catégorie entre l'animal de rente, la vache qui doit être éloignée, et un animal compagnon.

La transgression est la même pour ce qui concerne le cheval. À nouveau, du scandale. Où faut-il ranger le cheval ? Est-il un animal de rente ou un animal de compagnie ? Vous voyez ici une

campagne contre les boucheries chevalines qui nous montre très bien cette injonction à ranger l'animal dans une catégorie : il est soit ami, soit rôti, mais il ne peut pas être les deux.

Quand nous avons vécu chez les peuples cavaliers, les peuples pasteurs de Sibérie du sud ou de Mongolie, cette bipartition était étonnante. Elle n'est pas du tout intuitive puisque les peuples qui ont domestiqué le cheval le considèrent à la fois comme un ami, le meilleur, mais aussi comme une source de nourriture. Il n'y a pas d'incompatibilité. Au contraire, il est nécessaire, indispensable et c'est le dernier respect qu'on doit donner à sa monture, de le manger une fois qu'il est vieux dans un acte de communion rituelle. Et certainement pas l'envoyer à l'équarrisseur comme on le fait en France.

Nous avons cette bipartition entre l'animal enfant d'un côté, l'animal ami et un autre traitement des animaux que vous connaissez tous qui sont par exemple les poussins broyés ou la production animale intensive que l'on peut difficilement appeler de l'élevage où l'animal est traité comme un minerai. Dualisme, schizophrénie étonnante d'un point de vue anthropologique qu'on ne voit dans aucune autre société. Tout cela est une évolution récente. Il y avait un lien de proximité avec les porcs, il n'y a pas si longtemps qui faisaient partie de chaque ferme et avec lesquels on pouvait avoir une relation de familiarité. Ils pouvaient être tenus en laisse. Il y avait les foires aux bestiaux qui permettaient de voir partout, y compris à Paris, des animaux, du bétail pour la rente, des tueries de rue. Tout cela a disparu au moment même où nous mangeons de plus en plus de viande. Nous mangeons quatre fois plus de viande en France qu'au début du XIXe siècle. Nous avons un phénomène extrêmement paradoxal d'invisibilisation des animaux de rente, de l'acte de mise à mort, de l'origine de la mort et en même temps, une industrialisation, une démultiplication de la consommation de cette viande. C'est là que se nouent beaucoup de paradoxes, y compris effectifs et éthiques qui commencent à exploser dans des situations de plus en plus courantes.

Ce qui m'a intéressé après la Sibérie dans les chasses en France, c'est que nous avons là une exception en quelque sorte à ce phénomène d'invisibilisation de la mort des animaux. Au contraire, la chasse restait un lieu bizarre, une sorte d'îlot dans lequel il y a une forme de résistance au camouflage. Ici au contraire, la mort n'était pas du tout cachée ; elle était au centre du collectif. Vous voyez en haut à gauche une chasse à courre au renard, en bas à droite une chasse à courre au cerf. Tout le monde s'assemble autour de la découpe. Pour beaucoup d'enfants qui participent, c'est le seul moment de leur vie où ils verront la vérité de l'origine de la viande, camouflée partout ailleurs. Nous avons ici une institution, un lieu tout à fait intéressant. Ici, une battue aux renards, une belle journée comme vous le voyez, dans les champs de maïs, dans la brousse. Ici, un sanglier d'une petite chasse familiale chez des agriculteurs puis à nouveau, immédiatement la découpe, la préparation, le partage des morceaux. Cela me ramenait d'une certaine manière en Sibérie, avec ce partage de la viande.

La mise à l'honneur de l'animal, de la chasse, de la mort, mais la mise à l'honneur aussi de l'amitié, de la coopération avec le chien prend d'ailleurs une forme sacralisée dans certains cas comme dans les messes de Saint-Hubert auxquelles les chiens participent et sont associés au rituel religieux, à ce qu'il y a de plus sacré. L'animal mort, le trophée est présenté, offert à Saint-Hubert. Nous savons d'un point de vue historique et anthropologique qu'il s'agit d'un prolongement de rites très anciens qui remontent au culte de la Déesse Diane dont Saint-Hubert est l'héritier dans les Ardennes.

J'ai aussi enquêté du côté des militants anti-chasse pour comprendre, grâce à ces conflits, quelles étaient les confrontations entre les visions du rapport de l'homme à la nature, entre les conceptions de ce qui est légitime en matière de rapport aux animaux et comprendre les causes expliquant que des personnes sont capables de se frapper et de finir à la gendarmerie ou à l'hôpital autour de la question des animaux. Il était très éclairant d'avoir la perception du cerf chez les militants anti-chasse, chez les veneurs et la perception de la forêt. Il y a finalement beaucoup de choses en commun : un même amour pour les grands cervidés et une même fascination pour le roi de la forêt, un même amour pour la forêt elle-même comme milieu à protéger, mais des conceptions différentes sur la souffrance, la définition des animaux. Est-ce la souffrance qui est essentielle ? La sensibilité ? Les relations écologiques ? Bref, ce sont des conflits qui ont des fondements philosophiques profonds.

Plus récemment, je me suis intéressé aux chasses traditionnelles en faisant une petite enquête dans les Causses, dans le Larzac autour de la tendelle. On évoquait tout à l'heure les chasses traditionnelles et elle en fait partie. La tendelle permet de capturer des grives. L'objet de l'enquête est de comprendre les savoir-faire, les connaissances écologiques associées à cette pratique, les connaissances de la terre et du paysage qui ne peuvent se transmettre que dans cette pratique de génération en génération. Les tendeurs sont très affectés et très atteints sur le plan sentimental par ce système de « bouilleur de cru » qui fait qu'il y a une liste définie de tendeurs et qu'ils ne pourront pas transmettre leur savoir-faire aux générations suivantes.

D'un point de vue anthropologique, en ce qui me concerne, ce qui est intéressant dans la chasse est cette visibilité de la mort, cette socialisation de la mort quand partout ailleurs dans notre société elle est camouflée, industrialisée. Ici, elle garde une forme de dignité par le fait de ne pas être camouflée. Ce qui est aussi très intéressant est la transmission de gestes techniques, de savoirs écologiques traditionnels qui concernent les comportements des animaux, les voies de migration des oiseaux, le rapport au vent, au soleil pour poser les tendelles par exemple. Cela ne se limite pas aux animaux chassés, mais s'étend à tout un biotope qui est observé dans les détails, dans sa végétation ; différentes baies sont utilisées dans les Ardennes ou dans les Causses pour attirer les grives. La toponymie est également un domaine extrêmement riche dont les chasseurs sont souvent les dépositaires, avec les toponymes de petits noms de lieux qui ne sont même pas enregistrés dans les cadastres et qui font l'objet d'une transmission orale de génération en génération, souvent par les activités de chasse. C'est le seul moment où des lieux désertifiés, qui font l'objet d'une déprise agricole depuis des décennies sont de nouveau fréquentés et où un grand-père va montrer à son petit-fils une mare, des tritons, un chemin, une coulée de lapins. Ce sont autant de savoirs informels, peu reconnus par les scientifiques, mais qui constituent de véritables savoirs vernaculaires associés à des lieux précis qui ont toute leur valeur dans un contexte où l'on se rend compte que la crise écologique est avant tout une crise des rapports entre les humains et leur environnement. C'est une crise de perte de transmission de savoirs et de savoir-faire. C'est pourquoi il est particulièrement intéressant d'un point de vue anthropologique de constater des institutions, des pratiques qui contribuent à cette transmission, comme les pratiques de chasse sous leurs différentes formes.

En prenant du recul, on se rend compte qu'il y a une forme d'autonomie vivrière qui est revendiquée dans les pratiques de chasse. C'est également quelque chose d'important d'un

point de vue écologique dans un contexte de remise en cause et de crise de nos systèmes d'approvisionnement mondialisé qui ont créé de la dépendance entre les différents pays et les différentes régions. Nous en avons découvert la fragilité avec la pandémie de COVID, la guerre en Ukraine ; c'est pourquoi il est très important qu'il y ait des communautés capables d'assurer ce qu'on appelle « leur souveraineté alimentaire » par la production maraîchère, l'élevage, mais aussi la quête de ressources sauvages, notamment par la chasse.

Pour terminer, je voulais juste évoquer une petite enquête que je mène en ce moment et qui montre à nouveau les rapprochements curieux qui peuvent être faits entre les Landes et la Sibérie. Vous avez à gauche une photo de Suzan dans les Landes où j'étais il y a quelques jours et une photo de Tuva en Sibérie, autour du culte des fontaines, des eaux sacrées. Je ne dirais pas qu'il y a un rapport historique direct et que les Landais viennent de Sibérie ou l'inverse, mais le fait est que l'eau sacrée fait partie d'un rapport riche, affectif et sacré à un territoire. J'enquête sur le sujet. Si vous avez des données, cela m'intéresserait, notamment à propos des dames spécialistes de ces fontaines sacrées qu'on appelait les « recommandaires ». On m'a dit qu'il n'y en avait plus du tout dans les Landes, mais peut-être en connaissez-vous ou en avez-vous entendu parler autrefois. Cela m'intéresserait. Merci beaucoup.

Applaudissements.

Régis HARGUES : Merci beaucoup pour cette brillante intervention. Nous allons passer au dernier intervenant, Richard.

Richard sur Terre

Influenceur média sur les thématiques environnementales

Régis HARGUES : Je pense qu'ici, tout le monde le connaît. C'est un ancien Landais qui nous fait le plaisir de venir nous voir aujourd'hui. Nous avons fait venir Richard sur Terre parce qu'il fait un travail assez remarquable sur la communication, la défense de nos pratiques de chasse, et il le fait d'une façon extrêmement appliquée, avec beaucoup d'humour, souvent extrêmement fouillée. Je ne sais pas comment te présenter d'ailleurs, parce que je sais que tu n'aimes pas trop le terme « influenceur ». Tu vas nous dire comment te présenter ; mine de rien, tu es sur les réseaux et tu fais passer des messages.

Un peu précédemment, le Président parlait de la loi de Brandolini. C'est un peu cela ; tu t'attaques à défaire toutes les idées reçues qui sont souvent données en pâture et de façon très rapide. Je sais que cela te prend beaucoup de temps. Si tu peux nous dire un mot sur ton action.

Applaudissements.

Richard sur Terre : Bonjour à tous. Je m'appelle Richard sur Terre. Je ne donne pas mon nom de famille parce que je suis menacé de mort à peu près 10 fois par semaine. J'évite que cela se sache trop, j'ai des enfants à l'école, etc. Comment me présenter ? Je suis comme vous, un chasseur comme vous. J'ai commencé cette chaîne YouTube parce que j'en avais plein le dos d'être témoin, comme vous, des bêtises qui sont dites à propos de la chasse. J'ai décidé de me

lancer, en étant un peu poussé par ma femme qui en avait marre que je râle sur elle et qui m'a dit : « Tu n'as qu'à leur dire à eux, cela aura beaucoup plus d'impact. » C'est ce que j'ai fait.

J'ai supprimé mes premières vidéos qui étaient des catastrophes. Ce n'est pas non plus très facile de se retrouver devant une caméra, de l'allumer et de dire des choses. Cela ne se fait pas comme ça. C'est là que j'ai commencé à creuser et à me demander ce que l'on pourrait bien dire des uns et des autres, des amis que nous connaissons tous comme Muriel FUSI. Je ne sais pas si vous la connaissez, Muriel FUSI est la porte-parole du parti animaliste qui ne sait pas reconnaître une perdrix d'un faisan. Quand on lui fait la réflexion, elle répond : « C'est bon, quoi. Moi, je ne suis pas ornithologue. » Cette personne est donc la porte-parole du parti animaliste. C'est important de le dire. Ce qui est intéressant dans cette prise de position, c'est que ce qui intéresse les animalistes, ce sont les individus. Ce ne sont pas les espèces ni les équilibres, ce sont les individus. C'est la seule chose qui compte pour eux.

Je pense bien sûr à Pierre RIGAUX, dit Pierrot la pignole. Vous savez qu'il nous a fait une vidéo absolument magnifique ? Il était venu dans la région, je crois, dans une cabane à grives où il a dû poser une caméra à l'insu du chasseur en question. Il a flouté l'image en disant que le chasseur était en train de « se tirer sur l'élastique » — on peut appeler cela comme on veut — , mais le plus probable reste qu'il était en train d'utiliser un appeau à grives. J'en ai fait une vidéo. J'en ai même fait la démonstration. Imaginez-moi assis avec la caméra au-dessus, en train d'utiliser un appeau à soufflet. Cela peut prêter à confusion. Pierre n'a pas compris, bien sûr.

Je pense évidemment à Hugo CLEMENT. Un applaudissement pour Hugo CLEMENT s'il vous plaît, notre meilleur ennemi.

Applaudissements.

Richard sur Terre : Il est dans la sauce en ce moment. Je trouve cela parfaitement réjouissant. Hier, il est allé chez Valeurs actuelles dans un congrès pour discuter avec Jordan BARDELLA du Rassemblement national qui est en train de se rapprocher des thèses animalistes. Je ne sais pas ce qu'ils font. Ce matin, il est « dans la sauce » comme on dit dans les réseaux sociaux. La gauche woke lui tombe dessus. C'est une régalade.

C'est mon quotidien, finalement. Je m'intéresse à tout ce qui fait notre actualité, tout ce qui fait qu'on nous crache dessus. Je pense à Bertrand qui parlait tout à l'heure de quelque chose qui m'importe. J'ai fait un débat il y a quelques jours avec Paul SUGY que tu dois connaître, un journaliste du *Figaro* qui a aussi écrit un livre sur l'antispécisme. C'est marrant parce que quelque chose revient assez souvent chez les personnes qui s'intéressent à la chasse, mais qui eux-mêmes ne chassent pas : ils nous parlent de « loisir ». J'ai fait la même réflexion à Paul SUGY, je ne pratique pas un loisir. Des loisirs, j'en ai. J'aime bien le basket par exemple. Toutefois, je ne pense pas que si l'on interdit le basket, il y aura 15 000 personnes à Mont-de-Marsan pour manifester. Peut-être que l'exemple n'est pas bon, c'est vrai que vous jouez au basket dans les Landes. Quoi qu'il en soit, il y a quelque chose de l'ordre de l'identité à propos de la chasse qui est souvent mis de côté par les personnes qui en parlent. Je crois qu'ici, tout

le monde se ressent un chasseur aussi dans son identité. C'est bien de rappeler que nous ne sommes pas juste des « gens qui font de la chasse ». On ne « fait » pas de la chasse ; nous sommes des chasseurs et cela fait partie de ce que nous sommes.

Je pense aussi à nos amis politiques, notamment Europe Écologie les Verts. J'ai fait une vidéo hier avec un élu de Tours qui nous a annoncé des chiffres en Camargue qui sont pour le moins surprenants. Pour lui, on tire 2 millions de cartouches à l'hectare et par an en Camargue. Je pense que je vais arrêter ce que je fais pour m'installer en tant qu'armurier à Nîmes. À mon avis, il y a quand même de quoi faire. J'ai calculé : 2 millions de cartouches tirées à l'hectare en Camargue, pour 150 000 hectares, cela fait 300 milliards de cartouches tirées par an. Je crois que nous pouvons applaudir le député de Tours.

Applaudissements.

Richard sur Terre : C'est absolument hallucinant de constater que toutes les personnes qui s'opposent à la chasse n'y comprennent rien. C'est absolument magnifique. Je me dis que c'est notre plus grande chance en réalité, que les personnes qui s'opposent à la chasse ne la connaissent pas. Cela nous donne l'occasion de démontrer leur bêtise. C'est ce que je fais tous les jours.

J'ai la chance de pouvoir faire cela à plein temps parce que les gens me soutiennent. Je voudrais remercier Régis, la Fédération des Landes qui a été l'un de mes premiers soutiens. Je crois que j'avais 2 000 abonnés sur YouTube que j'étais déjà invité à la Fédération. Je me rappelle, nous avions déjeuné. Je pense aussi à Fabien LAINÉ qui a partagé ma toute première vidéo. Imaginez : je fais une vidéo dans mon salon et la première vidéo que je sors se retrouve sur le Facebook de mon député. Je faisais des bonds dans la maison. Merci à Fabien pour son soutien. Nous avons fait des réunions, j'ai aussi été invité à l'Assemblée nationale où j'ai pu défendre quelques positions. C'est mon métier de défendre la chasse tous les jours. J'ai des vidéos qui expliquent un peu ce qu'est la chasse, et j'ai une version un peu plus combative où je vais vraiment au contact, j'ai envie de dire, en reprenant argument par argument pour démontrer les bêtises.

Juste pour revenir sur les animalistes et la manière dont ils fonctionnent : ils conçoivent la chasse comme un château à attaquer. Ils tournent autour du château et dès qu'ils voient la moindre faille, ils vont s'y engouffrer pour essayer de casser ce qui peut être cassé à cet endroit en espérant qu'à force, le château finisse par s'effondrer. Ces personnes ne s'arrêteront jamais. C'est pour cela que je rejoins un peu ce qui a été dit tout à l'heure sur le fait de ne pas assumer ce que nous sommes et de toujours vouloir enjoliver les choses. C'est comme cet abus de langage qui doit disparaître et qui consiste à parler en permanence de « prélèvement ». Nous avons beaucoup de mots comme celui-ci qui veulent édulcorer la vérité. Je ne prélève pas, je tue. Et il ne faut pas avoir honte de dire cela parce qu'il y a un but dans ce que je fais. C'est un peu ce que disait Charles STEPANOFF à l'instant : cette société veut absolument cacher la mort. Même nos aînés meurent à l'hôpital, nos crématoriums sont dans des zones industrielles maintenant. C'est une mort qui ne doit plus faire partie de la société. Le premier combat réside dans la tête des personnes qui ne veulent plus mourir et qui ne veulent plus savoir qu'ils vont mourir. Nous sommes effectivement la dernière marque de la mort visible. Je pense réellement que l'enjeu est là.

Il faut assumer ce que nous sommes et expliquer, comme le dit Willy SCHRAEN que « la chasse a tout à expliquer », continuer d'être forts et transmettre au maximum les choses à nos enfants. S'ils veulent nous interdire d'amener nos enfants à la chasse — parce qu'ils attaquent bien cela comme ils veulent et André ne me contredira pas —, s'ils veulent interdire les mineurs à la corrida ou ailleurs, c'est parce qu'ils veulent nous couper de la transmission à nos enfants. C'est vraiment, pour moi, l'un des leviers les plus dangereux. Nous devons nous battre pour pouvoir continuer à amener nos enfants aux arènes ou à la chasse.

Force à tous. Je suis très fier d'être là, parmi vous et de voir tous ces chasseurs. Merci à tous de m'avoir écouté.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Richard. Pardon pour le basket parce qu'effectivement dans les Landes c'est une culture. Je tiens vraiment à saluer et remercier nos quatre intervenants qui nous ouvrent des portes que nous n'avons pas l'habitude d'emprunter et qui doivent nous aider à nous positionner dans nos activités de demain. Sans plus attendre, parce que je sais que Madame la Préfète a un impératif et doit nous quitter à 13 h, je vais laisser la parole à nos élus qui veulent bien intervenir.

Peut-être allons-nous commencer par Fabien LAINÉ qui a un impératif avec les pêcheurs. Nous avons été bons dans le département, puisque nous avons l'Assemblée générale des pêcheurs ce matin en même temps que celle des chasseurs. Je suis désolée pour Boris VALLAUD qui nous rejoint à l'instant et Jean-François BROQUÈRES qui étaient à l'Assemblée générale des pêcheurs. Merci de nous rejoindre. D'abord Fabien LAINÉ puisque tu dois nous quitter et Madame la Préfète conclura. Ensuite, bien entendu Monique LUBIN et Éric KERROUCHE.

Fabien LAINÉ : Merci, Monsieur le Président. C'est un vrai plaisir d'être avec vous ce matin. Je ne pouvais pas être parmi vous l'année dernière, étant souffrant, mais je m'étais promis de venir malgré l'Assemblée de la pêche en même temps. Merci pour votre invitation. Je salue Madame la Préfète, je salue mes collègues que j'ai plaisir à retrouver, les nombreux élus présents ici, il y a beaucoup d'amis, et les présidents d'association de chasse et de défense de nos valeurs du sud. Vous savez à quel point c'est important pour moi. J'ai l'impression d'être en famille ce matin ; quel bonheur de retrouver Richard que j'avais accueilli à l'Assemblée nationale en tant que Vice-Président du groupe d'étude chasse avec Alain PÉREÁ et également, André VIARD. Nous avons mis en place une *taskforce*, pour tout vous dire, quand Aymeric CARON a dégainé.

C'est le message que je veux passer ce matin : quand on est unis, quels que soient les bords politiques, mais quand on a ces convictions fortes de respect de nos valeurs de culture du sud, il faut vraiment être unis. Nous avons réussi en déposant massivement des amendements, et toi en nous donnant toute l'argumentation que tu as présentée tout à l'heure, mon cher André. Il y a beaucoup de croyances et de *fake news* dans nos sociétés. C'était bien de nous expliquer le lien entre la corrida et la chasse à travers les âges, des peintures rupestres aux premières représentations dans le premier temple au monde il y a moins de 10 000 ans à Göbekli Tepe, puis sous les Mérovingiens et jusqu'à Henri IV que je ne savais pas matador.

Tout cela est très intéressant, complètement inconnu et en dehors des radars des nouvelles générations.

Ces porteurs de message sont également très importants. D'ailleurs, Richard arrive à démystifier, à remettre l'église au centre du village, comme on dit et à remettre de la raison dans le débat. Ce sont vraiment des ambassadeurs hors pair pour nos valeurs, nos cultures. Je souhaitais qu'on les applaudisse de nouveau parce que ce qu'ils font est super.

Applaudissements.

Fabien LAINÉ : J'en reviens à nos amis chasseurs et chasseresses. Je ne pense pas que ce soit céder à l'esprit du temps qu'il y ait des chasseresses aujourd'hui. Je m'en réjouis. J'en connais quelques-unes que je vois et que je salue. Je sais qu'elles sont de plus en plus nombreuses et nous pouvons aimer la chasse et être progressistes. Toujours est-il que j'ai l'impression d'être avec des amis ici.

Il y avait beaucoup de sujets, je ne les redirai pas tous, mais je voulais déjà vous remercier pour avoir aidé la municipalité de Mano. J'étais également là cet été, pendant ces grands incendies effroyables. Une ville de 140 habitants obligés de faire face à un PC et imaginez que c'était un PC secondaire par rapport à l'incendie de Landiras où il fallait nourrir, de mémoire, 140 sapeurs-pompiers et gendarmes tous les jours. Dans la loi, c'est la municipalité qui doit le faire. Ils étaient bien seuls au début, je peux vous le dire. Tout le monde s'est organisé et les chasseurs étaient là, à faire de multiples repas de façon totalement généreuse. Bravo à vous, c'était remarquable. Je vous salue également pour toutes les actions de solidarité que vous faites à chaque fois ; il y a beaucoup de repas organisés, des repas offerts aussi. Cela passe souvent sous les radars, mais les chasseurs ont du cœur, sont généreux et participent à l'action sociale. Je vous en félicite également.

Il y a aussi toute l'action utile pour la sécurité routière. On ne le dit pas assez. Je sais que vous n'aimez pas quand on parle de régulation, mais je ne veux pas opposer la régulation à la passion. Je pense que les deux sont liés et les deux sont utiles pour notre culture d'un côté, nos traditions, mais également pour sauver des vies. Le nombre de morts évités chaque année parce que vous arrivez à réguler les grands gibiers — d'ailleurs, cela va me faire arriver à la motion —, c'est quand même quelque chose qui est précieux. Bien sûr, il y a aussi l'action en faveur de nos terres agricoles, la protection dont on sait le coût que cela représentait en 2019. Nous voyons que les choses s'améliorent et nous devons nous en féliciter.

Enfin, toute la pratique cynégétique change, évolue en responsabilité. C'est souvent le message que je porte auprès des anti-chasses. Nous ne sommes pas sur quelque chose de complètement figé. Quand nous voyons que le nombre de morts qu'il y avait avant à la chasse — et c'étaient d'ailleurs souvent les chasseurs entre eux, rarement des personnes extérieures au monde de la chasse même s'il y a des accidents de chasse — a été divisé par quatre en 20 ans, c'est qu'il y a une volonté du monde de la chasse, un sens de la responsabilité, de l'évolution de la pratique. Il faut aussi s'en féliciter.

J'en viens à quelque chose de très désagréable et sur lequel j'ai un sentiment total d'acte manqué. Je ne peux pas dire qu'il y a une arrière-pensée du Conseil d'État. Je suis député et

mon travail est de défendre l'État de droit, de défendre aussi le principe de subsidiarité du droit. On pense que l'Europe est quelque chose de complètement abscons et très lointain. Je rappelle comment cela fonctionne : ce sont nos représentants, les représentants du gouvernement, et parfois sur des décisions bien lointaines — qui ont acté certaines choses que l'Europe nous demande d'appliquer aujourd'hui. Ce n'est pas *ex nihilo*. Il faut aussi remettre les choses à l'endroit. Je pense que motiver davantage les députés européens me paraît intéressant. C'est mon travail pour le coup. Nous avons un groupe qui s'appelle Renaissance au Parlement européen. C'est le troisième groupe, il est central et plutôt intéressant. Je vous promets, et je m'y engage devant vous, d'essayer d'œuvrer en faveur d'une action politique. Je ne sais pas s'il y a des chasseurs, mais il y a des agriculteurs dans notre groupe qui, je le sais, sont sensibles à la partie cynégétique. Je vais essayer de vous les faire rencontrer pour essayer d'avancer.

J'ai quand même une réserve sur la motion. Je la comprends et je comprends votre colère. Je comprends et j'ai partagé ce dépit quand nous avons reçu la réponse du Conseil d'État. Croyez-le bien et nous parlons suffisamment avec Jean-Luc et Régis pour nous dire les choses, les yeux dans les yeux et sans faux-semblant. Mais sur cette motion, par rapport à la sécurité routière et aux besoins que nous avons sur la protection de nos espaces agricoles, pensez bien que j'ai beaucoup de réserves, pour ne pas dire autre chose. Je comprends votre colère et je me bats chaque jour pour que nous puissions avancer sur ces sujets. J'entendrai ce que dira Madame la Préfète à cet égard.

Pour tout le reste, je ne vous rappelle pas mon soutien, vous le connaissez. Longue vie à nos traditions, à la chasse. Ils ne vont pas nous rééduquer comme cela ; nous allons tenir bon parce que nous serons tous unis. Merci à vous toutes et tous.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci Fabien. En plus, je dois le dire, mais c'est son anniversaire aujourd'hui. Joyeux anniversaire pour la peine. Puisque tu dois nous quitter, je vais remettre à tous les élus le livre de Bertrand ALLIOT, *Une histoire naturelle de l'Homme* ainsi que *L'animal et la mort* de Charles STEPANOFF.

Fabien LAINÉ : Merci beaucoup, Président.

Jean-Luc DUFAU : Chacun prendra son exemplaire. Monique LUBIN, notre Sénatrice, veut peut-être nous dire quelques mots.

Monique LUBIN : Madame la Préfète, chers collègues les élus, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs, Mesdames, Messieurs.

Je voudrais juste vous féliciter pour la tenue de cette Assemblée générale. Chaque année, la Fédération des chasseurs nous donne toujours à connaître une Assemblée générale de haute volée, si je puis dire. J'apprécie particulièrement les comptes rendus parfaitement ciselés d'André LAILHEUGUE et de Jean-Luc DUFAU. Merci beaucoup. Je trouve qu'ils sont faits de manière plaisante à écouter et extrêmement intelligente.

Je regrette finalement que tout cela ne soit pas plus grand public. Ce que vous avez encore démontré ce matin, c'est que les chasseurs sont des personnes modernes qui savent s'adapter. Cela mériterait d'être connu *urbi et orbi*. Il y a encore, malgré tout, une image qui peut coller à la chasse de gens qui vivraient dans un autre monde, à des siècles passés et qui ne sauraient pas s'adapter. Or, vous prouvez avec tout ce que vous démontrez dans votre compte rendu d'activité que vous savez parfaitement vous adapter à des exigences qui sont pour vous de plus en plus importantes. Je trouve qu'il est important de le faire savoir partout.

Je voudrais moi aussi m'associer aux remerciements à tous ces chasseurs qui l'été dernier sont venus faire œuvre de solidarité auprès des pompiers. J'associe à ces chasseurs les agriculteurs. Il doit y en avoir parmi vous. Je sais que chasseurs et agriculteurs, vous avez été extrêmement présents sur la Haute Lande l'été dernier pour donner un coup de main lors des grands feux.

Ensuite, si je trouve votre Assemblée générale toujours très intéressante, c'est parce que chaque année maintenant vous nous gratifiez de la venue de personnes que nous n'avons pas forcément l'habitude d'entendre dans ce genre d'Assemblée et qui nous permettent de voir les choses sous d'autres angles. En tout cas, cela m'amène à m'interroger sur beaucoup de choses. Là aussi, j'imagine qu'à la Fédération des chasseurs vous avez des moyens de communication : rediffusez ce que nous avons entendu ce matin. Je trouve cela très intéressant. Je connais bien sûr André VIARD. J'ai déjà eu l'occasion d'écouter et de lire un certain nombre de choses. On connaît sa passion et sa manière de raconter les choses. J'ai entendu des choses sur lesquelles nous pourrions débattre et sur lesquelles je ne serais pas forcément d'accord, Monsieur ALLIOT, certaines choses que je partage et d'autres que je ne partage pas, des comparaisons que je ne goûte pas. Comme l'a dit mon collègue Fabien LAINÉ, point n'est jamais trop de modernité et pourquoi pas des femmes dans la chasse ? Il y en a peu, mais pourquoi pas ? Et ce n'est pas juste pour s'adapter à la modernité, c'est le sens de la vie où les femmes ont toute leur place dans la société et partout dans la société. Je m'arrêterai là.

Ensuite, la question de la mort et de la manière dont notre société l'appréhende est aussi particulièrement intéressante. Elle doit pouvoir nous amener à débattre, pas uniquement de la mort de l'animal, mais de la mort tout court. Cela m'interpelle beaucoup quand je vous entends. Je suis née dans une ferme et j'ai grandi avec la mort de l'animal. Cela ne me posait aucun problème. Je savais à quoi servait la mort de cet animal. Aujourd'hui, les sociétés dites modernes et les personnes qui n'ont pas vécu comme nous, dans nos campagnes et *a fortiori* dans des fermes, remettent en question tout cela. Cela m'interroge, et dans tous les sens. Je me pose des questions. Est-il normal que je me sois habituée à la mort de l'animal ? Est-ce que la mort de l'animal se justifie, quelle que soit la raison ? Ce sont des questions que nous devons être amenés à nous poser. Je n'ai pas de réponse et je ne condamne personne pour ce en quoi l'on croit ou ne croit pas. C'est quelque chose de particulièrement intimiste auquel chacun répond à titre personnel.

Sur un plan plus politique, et je terminerai par-là, et plus parlementaire, je voudrais d'abord et je ne sais pas si je ne vous le dis pas chaque année. Même si c'est le cas, ce n'est pas grave. Je vais le répéter encore une fois — rappeler qu'ici, sur la question de la chasse, nous sommes solidaires. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, loin de là, mais sur la question de la chasse nous sommes solidaires et nous menons en général des combats ensemble. Ce que je voudrais

dire à tout le monde, c'est que le mouvement anti-chasse traverse aujourd'hui toutes les composantes politiques. Je le dis clairement. Ne soyons et ne soyez pas dupes. Il n'y a pas d'un côté de l'échiquier, de l'hémicycle, les « méchants » anti-chasse et de l'autre côté de l'hémicycle, les « bons » qui favorisent la chasse. Notre difficulté à nous, parlementaires de départements comme les Landes, ou d'autres départements chasseurs, est réelle ; les mouvements contre la chasse se développent dans tous les partis politiques, y compris chez ceux qui vont toujours dans le sens de l'histoire et vous expliquent qu'ils vont vous défendre mieux que les autres. Ceux qui hurlent beaucoup, mais qui ne disent rien à l'Assemblée ou au Sénat n'y sont pas encore, ou très peu. Ceux qui ne disent rien quand il faut se positionner pour ou contre un sujet sont aussi traversés dans leur rang par des courants anti-chasse. Je pense que vous avez à peu près tous compris de qui je voulais parler. Nous garderons cette solidarité. Nous nous trouvons désarmés, clairement. Fabien LAINÉ l'a dit : nous ne sommes pas là pour critiquer le Conseil d'État. Nous ne sommes pas là pour critiquer les instances républicaines de notre pays. Nous sommes, c'est vrai, désarmés lorsque le Conseil d'État prend des décisions. Nous n'avons pas les moyens d'aller pour ou contre. Nous pouvons simplement — ce que nous faisons auparavant — toujours appeler l'attention du gouvernement, de la présidence de la République sur ce qui fait ici nos modes de vie. Certaines populations demandent des adaptations. Les chasseurs que vous êtes sont capables de le faire, vous le démontrez. En allant toujours dans ce sens, nous continuerons à vous défendre et à défendre nos valeurs. Sachez simplement, et nous ne sommes pas là pour nous faire plaindre, que c'est de moins en moins facile, mais que malgré tout nous sommes toujours là et toujours solidaires.

Bonne continuation à tous.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Madame la Sénatrice. Nous ne doutons pas de votre soutien. Monsieur KERROUCHE, notre Sénateur s'il vous plaît.

Éric KERROUCHE : Bonjour à toutes et à tous. Je vais aller vite puisque déjà, Monique LUBIN me permet de parler. Ce n'est pas tous les jours, je vais en profiter. Plus sérieusement, je voulais vous dire que je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui. Pour rebondir sur ce qui vient d'être dit par Monique LUBIN, je suis aussi content de voir tous les ans, Monsieur le Président, comment s'adapte cette Assemblée générale. Rien qu'avec cette Assemblée générale et la façon dont elle se tient, d'abord par votre présence nombreuse, mais également par la façon dont celle-ci est conçue, vous démentez à chaque fois les images que l'on a et qu'on porte sur la chasse. Avec ce dont on discute ce matin, par la manière dont la discussion se noue, à travers les témoignages des différents intervenants, ce sont tous les clichés sur la chasse qui tombent. On montre finalement que les plus adaptés ne sont pas forcément du côté que l'on croit, pour être tout à fait clair.

Sur la situation, celle-ci est compliquée. Sur la question du Conseil d'État, le problème n'est pas tant le Conseil que le droit. Le droit est un outil dont on se sert à un moment donné pour faire en sorte que justement, on puisse faire plier les choses du côté que l'on souhaite. Il s'avère que, s'agissant de la LPO notamment, il y a une logique de guérilla. Dans la manière dont les recours sont portés, on tourne autour en utilisant tous les moyens que donne le droit.

Le Conseil d'État ne jugeant qu'en droit, il ne considère pas la finalité. Ce n'est pas sa question. Il ne considère que le droit. Justement, il y a une espèce de comportement de prédation de certaines de ces associations qui tournent autour de tous les motifs qu'elles peuvent invoquer pour faire en sorte qu'en attaquant l'accessoire, elles puissent atteindre le principal. C'est exactement ce qui s'est passé s'agissant de la décision qui a été prise. Par rapport à cela, la perspective qui doit être la nôtre — et qui est la nôtre d'ailleurs — de manière transpartisane dans les Landes est de faire en sorte qu'à chaque fois, nous puissions défendre les textes qui nous sont proposés. Mais encore faut-il qu'ils nous soient proposés pour défendre justement nos cultures locales et singulièrement la chasse. Sur ce point, je ne vais pas être long. C'est une vraie difficulté. Comme l'a dit Monique, ce n'est plus uniquement une question politique. C'est une question d'incompréhension de modes de vie entre les urbains et les ruraux et une espèce d'antagonisme qui se crée de plus en plus, l'univers urbain ayant tendance à penser que la manière de vivre doit passer par leur mode de vie. Je le dis très simplement : ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible parce que nous avons tous des traditions locales qui doivent être respectées pour ne pas tomber dans un « grand tout », une espèce d'homogénéisation qui nie justement les cultures locales qui sont l'essence de ce qui a fait notre pays. Il faut faire attention à ces mouvements.

C'est très bien qu'il y ait des psychanalystes et des psychologues de chiens à Paris. Pourquoi pas ? Sans doute qu'il y a aussi des problèmes comportementaux chez les animaux de compagnie parisiens. Cela étant, on ne peut pas juger le rapport à la vie uniquement quand on n'a pas eu de contact avec cette vie naturelle. Nous sommes là et nous continuerons à être là pour défendre nos traditions locales. C'est d'ailleurs ce que j'ai dit à Dax lorsque j'étais présent pour défendre la corrida. La France est une mosaïque. Ce n'est pas quelque chose qui se définit par l'indifférenciation. Nous portons et vous portez une partie de l'identité de notre pays. Cette identité, nous la défendrons. Pour faire simple et faire un écho à ce qui se passe en France depuis quelques semaines, il y a quelque chose dont je suis sûr : il ne faut pas mettre la chasse à la retraite.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Monsieur le Sénateur. Monsieur le député, Boris VALLAUD.

Boris VALLAUD : Bravo, Éric pour avoir très habilement amené le sujet de la retraite. D'abord, je vous prie de m'excuser pour mon retard, mais j'étais à la Fédération de la pêche qui nous a habilement rappelé qu'il y avait 24 000 licenciés de pêche et 19 000 licenciés de chasse et que la préséance commandait que je passe d'abord chez eux. Je leur ai quand même dit que je viendrai ici.

Je veux simplement vous dire quelques mots parce que beaucoup a déjà été dit. Je n'ai pas pu assister à toutes les interventions même si je connais un certain nombre des réflexions qui sont celles de nos intervenants de ce matin. Il faut dire que quand on est député ou sénateur à l'Assemblée nationale, on est à la fois le produit de notre territoire et beaucoup des cultures et des traditions que nous avons évoquées ici. Nous avons grandi parmi elles, nous en avons ressenti les sensations, les émotions, mais c'est quand même une singularité. Ce n'est pas forcément quelque chose qui est partagé avec nos collègues. Pour un certain nombre des propositions de loi ou des débats qui sont arrivés à l'Assemblée nationale, la question que je

me suis posée n'était pas de savoir comment j'allais parler à ceux qui étaient déjà convaincus. D'ailleurs, dans un sens comme dans l'autre, je crois qu'il y a une forme d'exercice un peu stérile et surtout très vain à réconcilier un spéciste et un antispéciste. Je crois que ce n'est pas ce ressort de dialogue qu'il faut essayer d'instaurer, mais celui de la compréhension mutuelle de mondes qui s'ignorent, qui ne se connaissent pas et qui parfois se défient les uns les autres. Au fond, c'est cette grande masse de ceux qui ne savent pas et dont l'opinion reste à faire qu'il faut convaincre et à laquelle il faut s'adresser.

Cela commence par des choses assez simples. D'abord, dire que des siècles de traditions mêlent à la fois histoire et culture. Je dis culture, parce que c'est même un terme qui est parfois dénié à un certain nombre de pratiques. J'imagine que André a évoqué Montherlant, Michel Leiris, Hemingway, Federico Garcia Lorca. Il n'en a pas eu le temps, mais tout cela aurait pu être sans doute évoqué. Vous connaissez cela infiniment mieux que moi. Au fond, la question que je me pose, c'est à la fois de dire la vérité de ce que sont les pratiques, dire qu'elles n'échappent pas — et je vous le dis à vous aussi — à la question environnementale, à une réflexion éthique comme chacune de nos pratiques qu'elles soient agricoles, industrielles, etc. Tout doit être passé au tamis de ces considérations. Il faut dire aussi que personne ne s'en dispense, pas même vous, pas même ceux qui habitent ces territoires ruraux. C'est important. Il faut enfin se poser la question de ce qui se joue en réalité à travers ces lois qui arrivent à l'Assemblée nationale.

Au fond, la question sous-jacente est celle de notre capacité d'hommes et de femmes avec des cultures territoriales différentes de continuer de vivre ensemble dans un pays fracturé. Y a-t-il le risque d'une domination culturelle d'une France sur une autre ? Au fond, si vous posez cette question, vous posez aussi la question du rapport au pouvoir, de sa distance. Que serait un gouvernement qui tâcherait de civiliser ceux qu'ils considéreraient comme des « barbares » au sein étymologique du terme, c'est-à-dire des étrangers ? On commencerait peut-être par la chasse, mais il s'agirait ensuite, sans doute, de parler de gastronomie, de langue. Nous voyons bien la dérive vers laquelle nous nous entraînerions. Quand on fait de la politique, nous devons réduire les fractures et pas les cultiver ou les grossir. C'est cette pédagogie qui est difficile, qui n'est pas évidente et qu'il faut mener avec détermination et humilité. Ce qui se joue n'est pas en réalité l'avenir de telle ou telle pratique de chasse, mais notre capacité à vivre ensemble, c'est notre capacité, à travers la question de la relation au vivant, d'interroger notre humanité commune et notre humanité tout court.

Bien souvent, je vois dans ces débats à l'emporte-pièce, dans des jugements parfois brutaux, à la fois cette distance face à la question de la mort qui est réelle, mais fardée et j'y vois au fond une forme de domination culturelle, mais, disons-le aussi, une forme de domination sociale. Elle n'est pas neuve et elle peut même traverser les pratiques de chasse. Les chasses traditionnelles ont longtemps été considérées comme des pratiques de métayers, de gemmeurs, de gueux. Ces chasses, faites avec peu de choses, des branchages et des filets, permettent aussi la transmission. La transmission est évidemment aussi un mot qui nous préoccupe. Je dis à un certain nombre de mes collègues urbains que quand on habite les Landes, beaucoup s'interrogent : « Qu'est-ce que je transmets à mon fils ? À mon petit-fils ? » Ici, nous ne pouvons pas mépriser notre voisin, notre grand-père. Il y a tout cela dans une société. Je préfère essayer de saisir la complexité plutôt qu'essayer de la réduire à des oppositions stériles qui finissent toujours par un état de guerre larvée entre les uns et les

autres. Ces fractures territoriales, ces fractures sociales sont toujours cultivées par l'outrance ; c'est contre l'outrance qu'il faut s'élever. Tous ceux qui ne veulent pas débattre, il faut leur imposer le débat. Je trouve qu'ici, vous le faites de la meilleure des manières d'année en année.

L'année dernière, nous avons vu Léa FILIU, dont je crois que Monsieur STEPANOFF doit être l'un des directeurs de thèse, qui avait engagé un travail exigeant, intelligent et qui posait la question de comment nous parlons de ces cultures et traditions indubitablement populaires, avec ce qu'elles portent de capacité à vivre ensemble. Ce sont aussi les témoignages. Où sont les derniers lieux de mixité sociale ? Sont-ils à l'école alsacienne ? Non, je crois plutôt qu'ils peuvent être dans les palombières où vous savez que celui qui est patron à la ville se retrouve marmiton à la chasse et celui qui est ouvrier se retrouve patron. Cette inversion et cette communauté de vie ensemble, c'est aussi cela qu'il faut réussir à porter. Le sujet, vous le voyez bien, est bien plus grand que de savoir si l'on est pour ou contre. La question est celle de notre capacité à vivre ensemble.

J'étais heureux que Charles STEPANOFF soit là. J'avais acheté son livre, mais je l'emporterai quand même pour l'offrir, si vous en êtes d'accord. J'avais aussi lu un certain nombre de ses articles, coécrits dans *Le Monde* avec Léa FILIU. C'était très intéressant. J'étais un peu frustré et j'attends une publication un peu plus longue pour avoir le résultat de ces études. Il était important que ces anthropologues viennent ici. Je vous rappelle que Claude LÉVI-STRAUSS, grand anthropologue, parlait de cultures minuscules à propos de toutes celles dont il était l'observateur partout dans le monde, jusque dans la forêt d'Amazonie et disait qu'elles avaient une forme de commune dignité, qu'elles méritaient d'être à la fois des objets d'étude et de considération intellectuelle. Il se trouve que Claude LÉVI-STRAUSS a commencé sa carrière d'enseignant au lycée de Mont-de-Marsan. Vous voyez, finalement la boucle est d'une certaine manière bouclée.

Merci de l'intelligence que vous mettez dans des sujets difficiles qui continueront de susciter le débat. Au fond, l'intelligence est toujours l'acceptation du dialogue. Merci à vous.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Boris. Jean-François BROQUÈRES, deux mots pour Lionel CAUSSE.

Jean-François BROQUÈRES : J'interviens, mais j'ai l'impression d'être un petit peu l'intrus. Je ne suis pas parlementaire, mais je suis très flatté de côtoyer tous ces géants. J'interviens à la fois pour Lionel CAUSSE, député qui n'a pas pu être présent aujourd'hui, mais aussi modestement en qualité de maire de Tartas. Tout à l'heure, j'étais aussi avec Boris à la Fédération de pêche de Tartas où nous avons accueilli vos amis pêcheurs. C'est vrai qu'ils sont plus nombreux, mais vous nous offrez des livres. D'une certaine façon, l'équilibre est rétabli. Nous vous en remercions.

Il y a beaucoup de choses qui ont été dites et que je partage, d'abord en tant que maire. S'agissant de la défense de la biodiversité, de l'entretien des milieux, je sais la régulation des espèces, je sais sur qui je peux compter ; pas nécessairement sur les grands penseurs ou les grands théoriciens. Il y a des acteurs du quotidien qui sont présents comme les chasseurs, les

pêcheurs, qui sont là tous les jours en soutien. Nous y avons fait référence : quand il y a de grands événements comme ceux qui se sont produits l'an passé, les chasseurs étaient là, eux. Les vrais écologistes en quelque sorte. Ils étaient là quand il fallait. Ce sujet m'est cher. Je viens aussi du monde agricole. Je suis un très modeste exploitant agricole et je sais les dégâts des sangliers, surtout en ce moment. Je connais bien ces sujets, je suis issu de cette filiation. Elle est mienne et cela me parle. C'est toute une culture qui est commune.

J'ai un peu d'émotion parce que je vois mon ami André VIARD. Nous nous connaissons depuis tellement d'années. Je vois aussi le jeune retraité, Pierre LESPARRE. J'ai un peu d'émotion parce que vous connaissez l'Esprit du Sud. D'une certaine façon, Esprit du Sud est né un soir dans mon bureau où nous nous étions rencontrés. L'embryon de la réflexion a débuté et finalement, quelques années après, c'est ce grand mouvement important et qui nous réunit tous. Comme quoi, il ne faut parfois pas être nombreux pour aller loin ; c'est une leçon à méditer.

S'agissant de la chasse, depuis 30 ans j'étais assistant parlementaire de divers parlementaires. C'est un sujet que j'ai suivi. Ce que je peux dire, c'est que j'ai vu le glissement. J'ai vu l'évolution. Progressivement, la chasse est devenue un sujet juridique avec des évolutions de plus en plus fortes. On sent la prégnance de la sphère juridique sur le sujet avec des évolutions qui ont bien été décrites. La guérilla juridique qui a été menée pour trouver les failles et s'y engouffrer est un peu la « tactique du salami » où l'on coupe une tranche, puis une autre et une autre, d'autant que l'on trouve une oreille attentive de la part des juridictions.

Le deuxième risque est que cela devienne un sujet politique. Il est vrai que cela a été évoqué : dans l'ensemble des partis, c'est un sujet qui traverse tous les courants de pensée. Jusqu'à présent, il y avait une sorte de consensus. C'est un sujet un peu « sparadrap » dont on essayait de se débarrasser et qui finissait par revenir. On s'arrangeait pour ne pas en faire un sujet d'une importance cardinale. Ce qui est un peu inquiétant, c'est que nous voyons des courants de pensée qui essaient d'inclure la chasse dans leur fonds de commerce. C'est là qu'il faut que nous soyons extrêmement vigilants. C'est un point de vigilance sur lequel nous devons être extrêmement attentifs. Je reste tout à fait positif et optimiste. Nous avons vu récemment le mouvement contre la proposition de loi CARON contre lequel nous avons été capables de sécréter des anticorps et nous avons été capables de créer ce rapport de force, ce mouvement de pensée qui fait en sorte que nous avons pu exprimer ce que nous sommes. Tout à l'heure, nous parlions de mosaïque. Effectivement, nous sommes un élément de cette mosaïque et nous avons aussi le droit d'être ce que nous sommes.

C'est mon message : continuons à être ce que nous sommes.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Jean-François. Notre conseiller régional.

Éric SARGIACOMO : Monsieur le Président, je vais essayer de faire le plus court possible. La chasse est aussi le partage et je crois qu'ensuite, vient le moment de partage.

Jean-Luc DUFAU : Absolument.

Éric SARGIACOMO : Si nous sommes tous là, c'est que nous soutenons la chasse et que pour nous, c'est un élément essentiel de la vie de ce département et au-delà, des territoires ruraux. Vous vous doutez bien que le Président que j'ai le bonheur de représenter, Monsieur Alain ROUSSET, est aujourd'hui à vos côtés. C'est un partenaire de long terme des fédérations de chasse et de pêche puisque la Fédération de pêche a son Assemblée générale aujourd'hui aussi. Évidemment, nous soutenons au quotidien ces fédérations et nous continuerons.

J'ai bien entendu l'interpellation sur un sujet précis. Je ne connais pas le sujet dans le détail, mais je ne manquerai pas de le remonter aux élus concernés qui ne manqueront pas de me donner et de vous donner une réponse le plus rapidement possible je l'espère. J'ai bien compris l'urgence. Faisons dans le concret.

Il y a tellement de belles choses qui ont été dites. Merci aussi de la qualité des intervenants que vous avez sollicité aujourd'hui qui démontrent encore une fois que le milieu de la chasse vaut mieux, tellement mieux que la caricature qui en est faite. Je comprends aussi à travers les prises de parole et la motion que vous avez lue qu'il y a une forme de tristesse. Quelque part, vous êtes tristes de cette caricature qui est faite de vous, qu'on ne comprenne pas la passion qui vous anime à travers votre pratique. Je n'ai pas envie de parler de tradition. André VIARD en a parlé, elles évoluent dans le temps, mais c'est une pratique qui est, je crois, essentielle à la vie de notre société, ne serait-ce que par rapport à la mort, mais aussi l'approche qu'on a de la nature.

Je voudrais aussi amener le sujet qui fait que le Conseil régional vous soutient. Certains nous reprochent souvent de soutenir les fédérations de chasse pour ce qu'elles peuvent apporter dans la gestion des milieux naturels en disant qu'elles ne sont pas légitimes. Pour nous, elles sont ô combien légitimes parce que les chasseurs ont accumulé des dizaines d'années de connaissance des milieux naturels. Qui mieux qu'eux les voient bouger au quotidien ?

Encore merci pour cette Assemblée générale. Merci pour le travail que vous faites. Nous serons à vos côtés.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Monsieur le conseiller régional. Paul, représentant du Conseil départemental.

Paul CARRERE : Je m'excuse auprès des parlementaires parce qu'habituellement, nous commençons et ils terminent. Mais c'est bien, vous maintenez des habitudes locales qui sont très intéressantes malgré tout. Je râle aussi un peu parce que je voulais être avec les pêcheurs ; je suis pêcheur, je suis chasseur et basketteur. Richard, il faut faire attention. Si tu étais resté Landais — même si tu l'es encore puisqu'on l'est pour la vie. Tu resteras avec nous —, s'il y avait une manifestation du basket, nous aurions surtout en première ligne les filles de Basket Landes et on aurait un équilibre femme-homme qui serait vraiment merveilleux pour la défense de ce beau sport. Je referme la parenthèse.

Je ne vais pas évoquer le Conseil d'État qui n'est pas mon cœur d'activité. En tant qu'élu départemental, je vais déjà vous demander d'excuser le Président, Xavier FORTINON, qui m'a demandé de le représenter et que je représente avec un immense plaisir chaque année.

Parfois avec lui et parfois sans lui, je viens à chacune de vos assemblées. La dernière était dans la plus belle ville des Landes, Morcenx-la-Nouvelle. Là, nous revenons aux fondamentaux à Pontonx. C'est très bien même si j'ai un peu froid dans le dos.

Plus sérieusement, je voulais évoquer tour à tour les deux interventions d'André et la tienne, Jean-Luc. En bon Landais et maire d'une commune — Hervé BOUYRIE était là tout à l'heure —, je voulais parler de votre motion. Je voulais parler de la dégringolade des effectifs de la chasse. La chasse, je n'ai pas trop le temps d'y aller, mais c'est par passion que je la pratique, tout simplement. Je ne suis pas écologiste, tout le monde le sait. Je suis socialiste. Malgré tout, je fais preuve d'écologie au quotidien. Je pense être un des fervents défenseurs de la nature, de cet équilibre. Je milite sur les problématiques de l'eau, je préside une réserve nationale où nous travaillons d'ailleurs ensemble parfaitement. Tu l'as dit très justement, Jean-Luc, l'objectif n'est pas de faire scission, mais de montrer qu'il y a une vraie complémentarité entre l'écologie au niveau des réserves nationales qui sont quand même des lieux d'exigences très fortes et un travail en partenariat avec la Fédération des chasseurs. Cela se passe plutôt très bien.

Je suis très inquiet de la situation que l'on traverse. Je suis très inquiet quand je vois que vous venez faire, avec difficulté, des expérimentations balistiques sur le site d'Arjuzanx. On vous accompagne pour les faire et quand je vois que les cartouches en tungstène vont peut-être coûter quatre fois plus cher que les cartouches en plomb, quand je vois la difficulté qu'il y a pour boucler les budgets des ACCA, qu'il y a eu malgré tout pour boucler les budgets « dégâts de gibier » où il a fallu que le département investisse une année 500 000 euros pour vous accompagner et boucler l'opération, cela m'inquiète. Passer sous le seuil de 15 000 chasseurs, nous n'en sommes pas loin. Il y a quelques années, nous étions à 22 ou 23 000 et cela se passait plutôt bien. Le Président de la Fédération ne faisait pas de présentation juridique, mais une présentation de la réalité de la vie — même si Jean-Rolland parlait beaucoup de la chasse de l'ortolan et Cie parce que c'était le combat du moment —, on se rend compte que ces combats sont perdus. Je le dis clairement.

Je pense que la motion que vous portez est tout à fait légitime. En tant que maire, elle me pose un problème pour des raisons évidentes de sécurité routière, de sécurité sanitaire, d'animation cynégétique d'un territoire. Quand on est maire, on a besoin d'avoir une ACCA forte ; après cette intervention, j'irai manger avec eux la tranche de cerf à Morcenx-la-Nouvelle. En passant, avant on mangeait du chevreuil et maintenant on mange du cerf pour 200 ou 300 personnes. Cela veut dire que les problématiques d'évolution du grand gibier sont là aussi. La motion, je la soutiendrai. Contre vents et marées peut-être, mais je la soutiendrai parce que lorsqu'on n'a plus que cela, il faut le faire, comme je soutiens le combat contre la réforme des retraites à un autre niveau. Il n'est pas gagné, il a perdu cette nuit à 3 h 28. Malgré tout, nous allons faire un joli 1^{er} mai. Je pense que nous allons le faire et je pense que par rapport à la chasse, nous avons aussi besoin de nous montrer un peu plus directs dans des choix, ou un peu plus radicaux. C'est embêtant parce que 500 sangliers que vous régulez sur cinq ou six villages en périphérie de ma commune, c'est autant d'accidents évités. Mais cela va faire prendre conscience à certains de nos administrés qui viennent me voir en me disant « qui sont ces gars en orange armés ? C'est intolérable », mais qui viennent aussi me voir deux mois après en me disant « j'ai des trous sur mon arial. Que font les chasseurs ? »

qu'effectivement, vous êtes là aussi pour réguler même si vous êtes là avant tout pour la passion. Les uns pour chasser la bécasse, les autres le lièvre, les autres, autre chose.

Ce qui m'inquiète encore plus est cette attaque en règle sur les 1 200 palombières au filet des Landes à venir. Si on fait la bascule comme nous l'avons malheureusement fait sur l'alouette et l'ortolan, arithmétiquement nous allons perdre 2 000 ou 2 500 chasseurs dans les Landes. Le modèle de la chasse pour tous, la chasse des pauvres et des riches ensemble est en train d'exploser. Cela me pose un vrai problème éthique en tant que fils de chasseur — vous le connaissez —, engagé. À l'époque, les assistants parlementaires parlaient un peu moins. Il faudrait veiller à retrouver cela ; on est député ou on ne l'est pas. On prend la parole ou on reste en bas. Je pense aussi que c'est important.

Applaudissements.

Paul CARRERE : Je referme la parenthèse parce qu'au demeurant, j'aime beaucoup Jean-François quand même, même s'il a mal tourné. Il a parlé des 30 années qu'il a passées en bonne compagnie, ce n'est plus le cas maintenant. Il faut faire attention. Plus sérieusement, je pense que le combat est important et qu'il va poser un vrai problème à l'Association des maires. Il va poser un problème à Madame la Préfète, sans nul doute. Si vous ne régulez plus entre maintenant et dans quelques mois — même si les champs de maïs sont bien protégés maintenant —, nous avons un autre type de problème dans nos collectivités avec le rebond de ces grands gibiers que l'on trouve partout là où on ne les trouvait pas avant, y compris sur les terrains de foot et de rugby. Cela nous pose un vrai problème de fonctionnement.

Je m'arrête là. Vraiment, il n'y a pas de problème avec le département. On travaille main dans la main tous les jours. On se voit assez régulièrement nous aussi. On parle de chasse parce qu'on sait en parler. Il faut continuer à s'accrocher. Il y a un vrai problème générationnel et je suis malgré tout très inquiet pour ce qu'il va advenir de ces belles fédérations tenues parfaitement, comme celle des Landes. Merci beaucoup.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Paul. C'est vrai qu'au-delà des petites banderilles que vous vous êtes lancées les uns les autres, je dois vous remercier très sincèrement, avant la conclusion de Madame la Préfète, pour vos allocutions. En vous écoutant, je me dis que finalement, tout le monde prend conscience de la situation. Il n'y a pas de raison que le vent tourne un jour. C'est ce que j'espère bien fort. Merci, et continuez à porter haut et fort nos valeurs, car vous êtes nos seuls piliers. Nous comptons sur vous tous les jours, que ce soient les parlementaires, que ce soit le Conseil régional ou le Conseil départemental. J'ai d'ailleurs une pensée pour ton papa, Paul, Jean-Louis qui doit d'ailleurs hurler quand il entend ces sujets. J'ai une grande pensée pour lui aujourd'hui. Merci encore, une fois de plus. Je vais laisser conclure Madame la Préfète.

Françoise TAHERI : Merci, Monsieur le Président de la Fédération de la chasse. Je commence ainsi en apportant une petite anicroche au protocole des civilités pour saluer très chaleureusement et sincèrement l'action qui est la vôtre. Monsieur le député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller régional, Monsieur le Conseiller départemental, Mesdames et Messieurs les Maires, je salue aussi Monsieur le Président de l'Association des maires, Mesdames et Messieurs les Présidents

d'ACCA, je salue bien évidemment mes collègues de la gendarmerie et des pompiers ainsi que tous les intervenants pour la qualité de leurs propos.

Tout d'abord, mes sincères remerciements pour la qualité du dialogue que nous nouons au quotidien très régulièrement, vous et nous, et pour l'état d'esprit qui est le vôtre. Lorsque j'ai pris mes fonctions dans les Landes, j'ai été extrêmement frappée par le caractère avant-gardiste et extrêmement moderne de la Fédération des chasseurs des Landes qui a pris des initiatives ô combien intéressantes, tout d'abord au travers de ce qui est maintenant Paloume/Alca Torda, en demandant à un universitaire et à un thésard de faire ce travail très minutieux sur la pratique de la chasse et également en conciliant les missions de service public que vous exercez avec cœur, je le sais, et je sais que c'est une chasse qui est parfois contrainte, je le mesure ô combien et la chasse-passion que vous avez exprimée tout au long de ce colloque, de votre Assemblée générale.

Je rends aussi hommage de façon appuyée à l'action qui a été la vôtre l'été dernier pendant la période des incendies des Landes de Gascogne où j'ai pu compter sur vous pour apporter des repas à nos pompiers engagés sur le terrain et également aux agriculteurs qui se sont mobilisés en ayant moi-même soulevé cette nécessité de mobiliser beaucoup de moyens pour lutter contre les incendies. J'ai pensé aux agriculteurs qui ont tous des tonnes à eau. Je le sais parce que comme vous, je viens de la campagne de Bretagne. J'essaye que notre pays, pour reprendre le titre d'un bel ouvrage, soit une « composition française ». C'est un merveilleux ouvrage de Mona OZOUF auquel je fais souvent référence et qui est fort de ces cultures fortes, fruit de l'histoire. Être bien ancré dans son histoire, dans ses savoir-faire, dans ce qui fait la richesse, c'est aussi être en cohésion et en union avec notre nation et notre République. C'est ce qu'il faut préserver à tout prix, rester bien unis sur nos valeurs républicaines fondamentales et de ne pas être la proie des discours qui prônent la division et la sécession.

Nous travaillons de façon concrète sur des dossiers que nous avons portés au cours de l'année 2022 qui sont nombreux. Nous avons beaucoup avancé sur la réserve naturelle d'Arjuzanx. Je salue votre action, Monsieur le Maire, pour cette merveille. Je crois que nous avons une réserve naturelle supplémentaire dans les Landes qui est aussi une réserve de chasse. La Fédération de chasse est l'un des acteurs extrêmement importants. Nous y avons expérimenté la nouvelle utilisation du tungstène. Je souhaite que cette expérimentation aille à son terme. Vous pouvez là aussi compter sur mon appui pour vous aider en la matière. Comme nous l'avons fait en 2022 pour tout simplement multiplier le lieutenant de louveterie, j'ai fait usage de mon pouvoir dérogatoire pour porter ce dossier et nous permettre, sans avoir à décomposer toutes les circonscriptions, de multiplier les lieutenants de louveterie dont l'action est très importante sur notre département pour cette mission de régulation.

De même, vous avez pleinement joué le jeu sur le système d'enregistrement des armes. Lorsque je vois le classement national, nous sommes l'un des départements qui avons le plus d'enregistrements. Cela, nous vous le devons et je salue également votre action.

Vous avez évoqué le traitement de la venaison. Je sais que c'est un sujet compliqué et délicat. J'étais, il y a quelques jours à l'abattoir d'Hagetmau sur lequel je travaille depuis que je suis dans ce département parce que je crois fondamental que nous ayons un petit abattoir maîtrisé aux mains des bouchers, des charcutiers, des agriculteurs et qui constituera

incontestablement un débouché pour les produits de venaison. Mon objectif est d'aboutir à la labélisation, la certification cette année. Beaucoup d'investissements ont été faits, très fortement soutenus par l'État et les collectivités locales qui sont propriétaires du bâtiment et qui investissent des moyens considérables pour faire vivre ce projet. Je pense que c'est une solution pérenne de qualité pour le traitement de la venaison qui pourra être à votre main et que vous contrôlerez.

Vous avez également évoqué les dégâts de gibier. Je salue là aussi l'action qui a été la vôtre pour contenir le phénomène. Vous avez rappelé les chiffres qui sont considérablement en baisse. Il faut maintenir cette trajectoire qui constitue un progrès très important.

Sur la chasse traditionnelle, vous avez évoqué la décision du Conseil d'État, décision provisoire. Au fond, celle-ci n'est pas encore jugée. L'action du ministère est de porter et faire appel pour être en appui du contentieux. L'objectif est de bien défendre les arrêtés qui ont été pris. Je sais que la pente est rude. Il ne faut pas se voiler la face ; c'est la raison pour laquelle je vous avais fait cette proposition, Monsieur le Président, de faire venir des membres de la Commission européenne pour avoir aussi une perception de la réalité du terrain et mesurer l'enjeu pour un territoire, mais aussi l'impact limité que cela a sur les oiseaux. Je regrette que ça n'ait pas abouti. Sachez qu'en tout état de cause, nos autorités et le ministère vous soutiennent dans le contentieux en cours.

Je voulais vous dire, et je serai un peu plus personnelle en la matière, que l'objectif qui est le mien est d'être toujours sur le terrain, de faire corps avec le territoire, de bien mesurer, d'avoir une bonne perception de la réalité. Je mesure ô combien cet enjeu pour vous que représente l'attachement à votre histoire, à votre envie de transmettre la culture qui est la vôtre. Vous pouvez être assurés de ma pleine détermination pour vous accompagner en la matière et porter l'impérieuse nécessité de faire vivre notre diversité française dans l'unité de la république. Merci à vous.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Madame la Préfète. Nous savons que tous vos services sont à notre écoute. Encore une fois, merci pour votre soutien. Merci.

Bien entendu, nous avons notre traditionnelle remise de diplômes. Nous n'en avons que deux cette année, ce sera rapide. Je vais appeler Monsieur Christian ARANGOIS, Monsieur David GINESTAL étant absent. J'ai l'honneur de vous remettre le diplôme de la Fédération pour votre implication dans la vie cynégétique landaise. Vous avez été une figure locale de votre ACCA de Bénesse-Maremne dont vous avez été Président pendant 25 ans. Je pense que les chasseurs de Bénesse-Maremne doivent être fiers de votre action. À ce titre, je vais laisser Madame la Préfète vous remettre le diplôme d'honneur de la Fédération départementale des chasseurs des Landes.

Applaudissements.

Christian ARANGOIS : Je tiens à associer tous les autres présidents qui n'ont pas eu la chance d'être devant cette récompense et qui ont œuvré autant que moi dans les ACCA.

Jean-Luc DUFAU : Merci. Nous sommes au terme de cette Assemblée générale. Merci une fois de plus à tous les intervenants. Nous avons vraiment eu une Assemblée générale riche, à la fois en émotion et en diversité d'interventions. Je vais laisser nos sonneurs conclure cette Assemblée et vous inviter à passer au repas, mais Régis a d'abord le résultat de la tombola d'Adichatz à vous faire parvenir.

Régis HARGUES : Merci. Les ACCA qui ont participé au jeu Adichatz et gagné un sac à gibier sont : Coudures, Onesse, Lалуque, Serre, Montségur et Labrit. L'ACCA de Pouydesseaux a gagné un mirador.

Applaudissements.

Instant musical de cornes.

La séance se termine à 13 heures 02.